

BMS

Des températures caniculaires à partir d'aujourd'hui sur l'est et l'intérieur du pays

Des températures maximales élevées sont attendues, à partir d'aujourd'hui sur les wilayas de l'Est dont des villes côtières et de l'intérieur du pays, a annoncé hier un Bulletin météo spécial (BMS), dont la validité prend fin demain 1er août 2017. P.2



DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

33° : ALGER
38° : TAMANRASSET

Lundi 31 juillet 2017 - 7 Dhou Al Qidaa 1438 - N° 1670 - 4^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-MAROC

Le Président Bouteflika félicite le souverain marocain à l'occasion de l'anniversaire de son accession au trône

P.24

ALGÉRIE-MALI

M. Tebboune reçoit le Haut représentant du président malien pour l'application de l'Accord d'Alger

P.24

ALGÉRIE-MONDE ARABE

Le ministre des AE M.Messahel en tournée au Moyen-Orient

P.24

ALGÉRIE-ROYAUME UNI

Le ministre britannique pour le Moyen-Orient et l'Afrique en visite en Algérie à partir d'aujourd'hui

P.24

LE PREMIER MINISTRE RENCONTRE L'UGTA ET LE PATRONAT

La prochaine Tripartite le 23 septembre à Ghardaïa

La réunion préparatoire de la prochaine Tripartite (Gouvernement-Patronat-UGTA) a décidé hier de la tenue de la prochaine Tripartite le 23 septembre 2017 à Ghardaïa. Cette réunion préparatoire, tenue au Palais du gouvernement sous la présidence du Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, avec les partenaires du Pacte national économique et social de croissance (UGTA et Patronat), doit également examiner les points à l'ordre du jour à soumettre à la prochaine Tripartite. Cette prochaine Tripartite, qui interviendra après celle tenue en mars dernier à Annaba, sera la première à être présidée par le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune.

P. 4

Tebboune : La rentrée sociale sera «calme»



TRANSPORT MARITIME : **Réception prochaine de 5 nouveaux navires cargos et d'un ferry de transport de voyageurs**

P. 7

INDUSTRIE AUTOMOBILE: **Finalisation de la 1^{re} phase du cahier des charges**

P. 7

SONATRACH-SAMSUNG ENGINEERING: **Règlement à l'amiable d'un différend sur une raffinerie**

P. 24

RESSOURCES EN EAU **Les efforts poursuivis pour améliorer le service public de l'eau**

P. 7

SELON LA PRÉSIDENTE DU CNHD **«Les opérations de rapatriement des ressortissants africains vers leurs pays d'origine ont coûté à l'Algérie 1,2 milliard de dinars»**

P.3

SANTÉ

Téléphone portable

Attention aux tumeurs cérébrales

P.p 12-13



Responsables et personnalités politiques saluent les positions et les qualités du défunt Rédha Malek

P. 6

FOTBALL

EN AMICAL :

Club Africain (Tunisie)-Olympique Médéa (Algérie) aujourd'hui à Tabarka

P. 22

MDN

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE
Plus de 48 kg de kif traité saisis
à Tlemcen et Aïn Témouchent

P. 3

MOSTAGANEM 774 projets financés au profit des diplômés d'université et des CFPA

L'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes de Mostaganem a financé 774 projets au profit des diplômés universitaires, des instituts et centres de formation professionnelle depuis sa création en 1998, a-t-on appris dimanche du directeur de l'antenne de wilaya de ce dispositif. En marge des "Portes ouvertes", organisées pour les nouveaux

bacheliers, à l'université Abdelhamid Benbadis, Nouhila Abdella a souligné que ces projets ont permis la création de 1.420 emplois dans les secteurs de l'agriculture, des services, de l'industrie, de l'hydraulique, des travaux publics et autres. La moyenne du montant de l'investissement de chaque projet est de 3 millions DA.

BULLETIN MÉTÉO SPÉCIAL Des températures caniculaires à partir d'aujourd'hui sur l'est et l'intérieur du pays



Des températures maximales élevées sont attendues, à partir d'aujourd'hui, sur les wilayas de l'Est dont des villes côtières et de l'intérieur du pays, a annoncé hier un Bulletin météo spécial (BMS), dont la validité prend fin le mardi 1 août 2017. Selon ce BMS, il est ainsi prévu un pic de température "atteignant ou dépassant localement 40 degrés Celsius sur les villes côtières et 44 degrés Celsius sur les villes de l'intérieur du pays", précisant que les wilayas concernées sont Skikda, Bejaïa, Jijel, Annaba et El Taref, pour les premières et Constantine, Mila, Guelma et Souk Ahras pour celles de l'intérieur.

CENTRE CULTUREL MUSTAFA KATEB Exposition collective d'art plastique

Le Centre culturel Mustapha Kateb (05, rue Didouche Mourad, Alger), abrite jusqu'au 12 août, une exposition collective d'art plastique des artistes Abdelkrim Khaldi, Ben Abderrahmane Farouk, Ahmed Chaouch Sabhi et Kezar Yacine.

MUSÉE NATIONAL DU MOUDJAHID Enregistrement de Témoignages

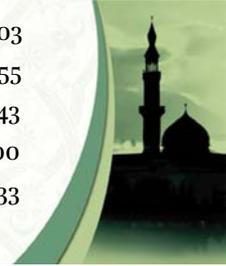


Le musée national du moudjahid, organise aujourd'hui, la 179e rencontre pour l'enregistrement de témoignages de moudjahidine et moudjahidate sur la guerre de libération nationale.

Horaires des prières

Lundi 7 Dhou El Qida 1438

Fajr	04:03
Dohr	12:55
Asr	16:43
Maghreb	20:00
Isha	21:33



CE MATIN À 10H Ahmed Kerrouche invité du Forum d'El Djazaïr

Le Forum du quotidien El Djaïz, reçoit ce matin à partir de 10h, M. Ahmed Kerrouche ex-émis-saire onusien pour la paix, dans le cadre d'une conférence-débat qui portera sur différentes questions sécuritaires et internationales.

FORUM D'EL WASSAT Conférence demain sur le secteur de l'agriculture

Le Forum du quotidien El Wassat, abrite demain mardi 1er août à partir de 10h, une conférence-débat qui portera sur «Le secteur de l'agriculture en Algérie». La rencontre sera animée entre autres par le Président de l'Organisation nationale des entreprises et artisanat (ONEA).



Météo



	Max	Min
Alger	38°	28°
Oran	32°	24°
Annaba	37°	25°
Béjaïa	38°	28°
Tamanrasset	38°	27°

SALLE IBN KHALDOUN Trois films en projection

Les amoureux du 7ème art, ont rendez-vous aujourd'hui à la salle Ibn Khaldoun avec la projection de trois films : Transformers the last knight (15h, 19h30), La Momie (17h) et Spider-Man Homecoming (22h).



ALGER Journée portes ouvertes dédiées à l'économie de l'eau

Des journées portes ouvertes dédiées à l'économie de l'eau ont été organisées hier à Alger, au niveau du jardin d'Essai El Hamma dans le but de sensibiliser le public et plus particulièrement la jeune génération à l'importance de l'économie de l'eau. Organisées par l'agence de bassin hydrographique algérois Hodna-Soummam (AHS) relevant de l'agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau (AGIRE), ces journées (30 et 31 juillet) se veulent un espace pour sensibiliser la jeune génération et plus particulièrement les enfants à l'économie de l'eau et à la préservation de l'environnement. Un programme d'animation pédagogique destiné aux enfants sera assuré par des professionnels de l'animation lors de ces deux journées ou les enfants pourront s'adonner aux différents jeux éducatifs prônant l'économie de l'eau ainsi que la réalisation de dessins sur le même sujet. L'agence de bassin hydrographique algérois Hodna-Soummam tend également à travers ces journées à informer et à porter à la connaissance du grand public les efforts menés par tous les acteurs du secteur dans les domaines de l'eau et de l'assainissement afin de préserver cette substance unique et source de vie.



AÏN DEFLA 3500 nouveaux étudiants attendus à l'université de Khémis-Miliana

Quelques 3500 nouveaux étudiants sont attendus à l'université Djillali Bounaïma de Khémis Miliana au titre de la rentrée universitaire 2017-2018. Ce chiffre représente une partie des heureux lauréats au baccalauréat de cette année au niveau de la wilaya (5600 environ). Il viendra s'ajouter aux 21 000 étudiants fréquentant à l'heure actuelle cette université, portant leur nombre total à plus de 24 000. Toutes les conditions sont réunies pour le bon déroulement des inscriptions des nouveaux bacheliers prévus mardi prochain. Signalant que les spécialités enseignées ont notamment trait aux sciences sociales, sciences des technologies des sports, sciences de la nature et de la vie, lettres arabes, sciences économiques et sciences juridiques. Aucune infrastructure pédagogique ne sera réceptionnée à la faveur de la prochaine rentrée.



DON DU SANG 3905 poches collectées dans les rangs de la police durant le mois de juillet

La campagne de collecte de sang lancée dans les rangs de la police à l'hôpital central de la Sûreté Nationale (Les Glycines), a permis la collecte de près de 3905 poches de sang durant ce mois de juillet 2017, afin de renforcer l'action humanitaire et de proximité et aider les patients qui ont grandement besoin de cette substance vitale. Cette opération menée à l'occasion de célébration de la journée mondiale de don de sang, et en présence de l'agence nationale du sang et la fédération algérienne des donneurs de sang a été marquée par une forte affluence des éléments de la Police nationale, en enregistrant la participation de plus de 5948 fonctionnaires de police volontaires, des 48 sûretés de wilayas. Cette initiative humanitaire se veut une tradition, visant à ancrer l'action humanitaire et solidaire dans les rangs des éléments de la Sûreté Nationale et à renforcer l'action de proximité entre la police et les différentes catégories de la société pour sauver des vies humaines, notamment les victimes des accidents de la route.



DANS UN COMMUNIQUÉ DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

M. Bedoui appelle à l'implication de toutes les parties concernées à l'enrichissement de la loi sur les partis politiques

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, Noureddine Bedoui a mis en avant samedi la nécessité de l'implication de toutes les parties concernées à l'enrichissement du projet de loi sur les partis politiques, «en vue de promouvoir et de consolider l'action politique», indique un communiqué du ministère.

Lors d'une rencontre avec les cadres du ministère, M. Bedoui a appelé «à l'implication de toutes les parties concernées à l'enrichissement du projet de loi sur les partis, outre la consultation des juristes et experts pour que cette loi soit la cristallisation d'un effort profitable à tout un chacun et pour promouvoir, développer et consolider l'action politique».

Après avoir rappelé les améliorations concrètes en termes d'amélioration de la performance et de facilitation de l'action des partenaires politiques, le ministre a souligné l'importance d'œuvrer à l'approfondissement des réformes en vue de permettre aux partis d'assumer pleinement leurs missions fixées par la loi, de faciliter les contacts et de réguler les cadres et les lois. Il a appelé, dans ce sens, à une révision profonde et à la participation des tous les acteurs en matière de pré-contrôle et de post-contrôle du soutien et du financement des partis.

Lors de la réunion, le ministre s'est enquis de nouvelles propositions relatives notamment aux facilitations d'accréditation, à la réduction du nombre des documents d'état civil, aux critères d'adhésion et de retrait, aux alliances et à la codification de la participation notamment des femmes. Il a écouté plusieurs propositions relatives aux instances composant les partis, au droit d'exploitation des espaces, aux couvertures médiatiques et aux cadres juridiques du financement et du contrôle des partis. Après l'installation du comité de lecture chargé de l'examen des propositions et des observations des cadres et experts des différents secteurs dont la Justice et des Finances, le ministre a donné des instructions pour que «la mouture finale du projet de loi sur les partis politique soit soumis dans un délai maximum de deux semaines».

Au cours de la réunion, M. Bedoui a écouté un exposé sur le projet de texte de la loi organique relative aux associations et les propositions formulées tant en ce qui concerne les modalités de constitution que les droits et obligations devant être contenus dans le nouveau projet de loi pour les associations à caractère central et local.

Il a été proposé, dans ce cadre, «plusieurs points nouveaux liés essentiellement aux dénominations, objectifs et principe de jumelage, les questions de financement, de subvention et de dons

ainsi que la définition des règles ayant trait aux associations religieuses, sportives et juvéniles et procédures du contrôle financier». Le ministre a mis l'accent sur «l'impératif de la mise en place des mécanismes nécessaires à un contrôle pratique et efficace des activités de ces associations tout en apportant soutien et facilitations à celle dont les activités sont conformes à la loi en vigueur, et ce pour la consécration de la culture de la citoyenneté», appelant, à ce propos, au respect des règles d'établissement des rapports financiers et des aides qui leur sont octroyées. M. Bedoui a souligné en outre l'impératif pour ces associations de se conformer aux principes définis par la Constitution en termes de consécration des constantes nationales et de la représentation des femmes et des jeunes.

Dans le cadre du nouveau projet de loi, les nouvelles propositions offriront pour les compétences nationales établies à l'Intérieur et à l'extérieur du pays l'opportunité d'apporter leurs expertises et leurs qualifications, a estimé le ministre qui a mis l'accent sur l'importance de prendre en considération la catégorie des personnes aux besoins spécifiques quant à l'assouplissement des procédures.

Eradiquer l'exploitation anarchique des plages et parkings

Par ailleurs, le ministre a écouté un rapport présenté par les membres de la Commission des responsables des wilayas côtières sur l'exploitation anarchique des plages et parkings par des opportunistes ainsi que les campings d'été, la propreté de l'environnement, les loisirs, les caravanes et les activités culturelles.

Les chiffres présentés montrent de nombreux résultats «très satisfaisants» par rapports aux deux dernières semaines.

Il a été constaté une application de la loi et des opérations d'intervention des inspecteurs et différents corps de sécurité sanctionnées par des résultats positifs ayant permis l'éradication de l'exploitation anarchique des plages et parkings. Le ministre a appelé à la poursuite et à l'intensification des efforts jusqu'à l'éradication définitive du phénomène de l'exploitation anarchique des plages et parkings, faisant remarquer que tous les moyens matériels, humains et sécuritaires ont été mobilisés à cet effet.



Affirmant que les complices «assumeront leur entière responsabilité», le ministre a affirmé qu'il usera de toutes les voies et de tous les moyens disponibles pour l'éradication de ces phénomènes. Le ministre a demandé un rapport pour la semaine prochaine sur certaines régions côtières afin qu'il puisse connaître ceux qui s'acquittent convenablement de leur travail, soutenant que la «loi sera appliquée sur tous ceux qui tergiversent». Concernant le dossier de l'eau potable, de l'électricité et du gaz, le président de la commission a présenté un rapport positif à ce sujet hormis certaines coupures d'électricité dans des diverses régions et qui ont été rétablies. S'agissant de l'eau potable, les rapports présentés ont montré un déficit dans certaines régions de l'Est en raison du manque de stocks de ressources hydriques dans certaines wilayas. En vue de faire face à cette situation, le ministre a appelé à l'élaboration d'un programme d'urgence à l'effet de résoudre le problème dans les plus brefs délais en attendant des solutions à moyen et long termes. Il a mis l'accent également sur l'importance de renforcer la coopération et d'intensifier les contacts avec les secteurs concernés ainsi que les interventions au niveau local dans le cadre de la solidarité entre les communes et wilayas outre l'intensification de l'action de proximité.

SELON LA PRÉSIDENTE DU CNHD, Fafa Sid Lakhdar Ben Zerrouki : Les opérations de rapatriement des ressortissants africains vers leurs pays d'origine ont coûté à l'Algérie 1,2 milliard de dinars

Les opérations de rapatriement des ressortissants africains vers leurs pays d'origine, à la demande de ces pays, ont coûté à l'Algérie 1,2 milliard de dinars depuis 2014, a affirmé hier à Alger la présidente du Conseil national des Droits de l'Homme (CNHD), Fafa Sid Lakhdar Ben Zerrouki.

Intervenant lors des travaux d'une Journée d'études organisée à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de lutte contre la traite d'humains, la présidente du CNHD a indiqué que l'Algérie avait dépensé, entre 2014 et 2016, «80 milliards de centimes pour des opérations de rapatriement ayant concerné 6.000 enfants et 18.000 femmes vers leurs pays d'origine», soulignant que «40 milliards de centimes seront encore alloués à ce type d'opérations».

Concernant le thème de la rencontre, Mme Benzerrouki a précisé que «l'Algérie a, de tout temps, œuvré la consolidation de son arsenal juridique en matière de lutte contre la traite d'humains qui constitue un phénomène nouveau, et ce à travers l'introduction d'un chapitre spécifique à ce phénomène au code pénal lors de son amendement en 2009, la promulgation de procédures pénales relatives à cette question à l'instar de l'imposition d'une aide spécifique aux victimes notamment les mineurs et la non application du principe de prescription pour ce type de violations, outre l'installation de la Commission nationale de lutte contre la traite de personnes en 2016, présidée par le Premier ministre».

La responsable a évoqué, également, la nature de l'action du CNHD dans ce domaine, en termes «d'enregistrement des violations et des plaintes déposées en vue de prendre

les mesures idoines». Au niveau international, Mme Benzerrouki a rappelé que l'Algérie avait adopté la majorité des traités et chartes internationales et régionaux y afférents, ce qui «dénote l'intérêt qu'elle accorde à la lutte contre ce phénomène transfrontalier».

De son côté, le président de la Commission nationale de lutte contre la traite de personnes, Hichem Ramdani a annoncé l'élaboration d'un texte de loi sur ce phénomène qui touche à la dignité humaine, ajoutant que ce texte «sera conforme aux chartes onusiennes et inclura les différents aspects de la prévention et des dispositions du code du travail dans son volet relatif au travail des mineurs».

L'Algérie œuvrera, dans le cadre d'un plan de travail «bien ficelé», à «mettre en place une banque de données relative à ce phénomène» et à «consacrer les mécanismes susceptibles de faciliter le placement des victimes dans les centres d'accueil», ajoute le même responsable.

En dépit de l'absence de chiffres exacts concernant la propagation du phénomène de la traite d'humains sur le plan international en raison de son chevauchement avec d'autres phénomènes à l'image du terrorisme, du blanchiment d'argent et d'autres crimes, les estimations des organisations spécialisées précisent que ce phénomène «représente la troisième source de revenus des réseaux criminels organisés après le trafic de drogue et d'armes», précise M. Ramdani.

Pour sa part, le sous-directeur de la justice pénale au ministère de la Justice, Mourad Sid Ahmed, a affirmé que l'élaboration d'une stratégie nationale pour la lutte contre la traite d'humains devrait être dissociée de «tout préjugé et loin des rapports in-

ternationaux diffusés périodiquement», ce qui permettra d'élaborer un plan d'action «objectif et étudié».

M. Mourad a indiqué, dans ce sens, que l'Algérie a travers son processus visant à se protéger contre la traite d'humains, avait veillé à enrichir le cadre législatif en promulguant un ensemble de textes juridiques y afférents, à l'instar de la loi relative à la protection de l'enfant promulguée en 2015 et la loi criminalisant les violences faites aux femmes ainsi que d'autres lois.

Elle a également encouragé la formation des ressources humaines notamment les magistrats et les agents de la police judiciaire, outre la promotion de la coopération entre tous les secteurs concernés.

Pour ce faire, l'Algérie a mis en place depuis 2004 quatre pôles compétents, selon M. Mourad qui a affirmé que «des affaires importantes qui pourraient être classées dans le cas de la traite d'humains, n'ont pas dépassé 2 cas jusqu'à présent».

Après avoir indiqué que la traite d'humains se développe et s'élargit constamment, ce qui a incité les Nations unies à préparer des conventions relatives à la lutte de ce phénomène dans les zones de conflit, ayant fait l'objet d'une correspondance reçue récemment par l'Algérie, le représentant du ministère de la Justice a souligné que cette dernière collaborait avec les pays du voisinage et les autres pays comme les Etats Unis avec lesquels l'Algérie a signé en 2010 une convention concernant ce phénomène, adoptée récemment par la partie américaine.

Une convention qui constitue «un outil de travail permettant de régler certaines affaires et d'échanger les données y afférentes».

Dans le même contexte, le repré-

sentant de l'ambassade américaine à Alger a salué le niveau «exceptionnel» de la coopération bilatérale, évoquant le rapport du Secrétaire d'Etat américain relatif aux droits de l'homme pour l'année 2017, lequel a mis en avant les efforts considérables consentis par l'Algérie dans le cadre de la lutte antiterroriste et l'amélioration de sa situation.

Il a également affirmé que les Etats Unis poursuivraient leur coopération avec l'Algérie dans ce sens.

Pour sa part, le juriste et membre du Conseil national des droits de l'homme, Bouzid Lazhari a fait savoir que ce genre de rapports demeurait loin de la réalité, car il s'appuie principalement sur des rapports émanant d'ONG qui manquent souvent de crédibilité.

Il est à rappeler que le trafic d'humains désigne selon le protocole onusien pour la prévention et la répression de la traite des êtres humains, le recrutement, le transfert, le transport, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre aux fins d'exploitation.

La loi algérienne prévoit dans ce sens, une peine de prison à l'encontre des personnes impliquées dans ce crime allant de trois (03) à treize (13) ans assortie d'une amende de 300.000 DA à 1.000.000 DA.

Une peine de cinq (05) à quinze (15) ans assortie d'une amende de 500.000 à 1.500.000 DA est décidée à l'encontre de l'auteur, si la victime est souffrante d'une vulnérabilité due à un handicap physique ou mental.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE Plus de 48 kg de kif traité saisis à Tlemcen et Ain Temouchent (MDN)

Plus de 48 kilogrammes de kif traité ont été saisis dans deux opérations distinctes menées par des unités des Garde-côtes à Tlemcen et Ain Temouchent, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des unités des Garde-côtes ont saisi, le 25 juillet 2017, dans deux opérations distinctes menées à Tlemcen et Ain Temouchent (2e Région militaire), 48,5 kilogrammes de kif traité, tandis que des éléments de la Gendarmerie Nationale ont saisi 15 kilogrammes de corail brut à El Taref (5e Région militaire)», précise la même source. Dans le même contexte, des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) ont arrêté à In Amenas (4e Région militaire), Tamanrasset et In Guezzam (6e Région militaire), «11 contrebandiers et saisi 2 camions, 7 véhicules et 10 quintaux de denrées alimentaires». Par ailleurs, des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté à Adrar, In Amenas et Tamanrasset «51 immigrants clandestins de différentes nationalités», tandis que des Garde-côtes «ont déjoué une tentative d'émigration clandestine de 16 personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale à Skikda (5e Région militaire)», ajoute le communiqué.

LE PREMIER MINISTRE, ABDELMADJID TEBBOUNE : «L'ordre du jour de la Tripartite doit être défini avant la fin août »

L'ordre du jour de la prochaine Tripartite (Gouvernement-Patronat-UGTA), prévue le 23 septembre à Ghardaïa, devra être défini «avant la fin août», a indiqué, dimanche à Alger, le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune.

«Nous invitons toutes les parties prenantes à la prochaine Tripartite de soumettre leurs propositions, au cours du mois d'août, sur l'ordre du jour et les questions qui devraient être évoquées lors de la prochaine réunion de la Tripartite. On doit trancher sur cette question et arrêter l'ordre du jour avant la fin août», a souligné M. Tebboune lors de la réunion préparatoire de la Tripartite.

La réunion préparatoire de la prochaine Tripartite a été tenue au Palais du gouvernement sous la présidence du Premier ministre, en présence des organisations patronales et de l'UGTA, signataires du Pacte National économique et social de croissance en février 2014.

Le Premier ministre a également souligné que la prochaine Tripartite traitera «obligatoirement» les bilans des actions engagées auparavant pour évaluation, ainsi que «l'actualité économique et les futures actions à entreprendre, de part et d'autre, pour une nouvelle démarche économique».

S'agissant du lieu de la tenue de la prochaine Tripartite, M. Tebboune a relevé que le choix de la wilaya de Ghardaïa était «judicieux», car, a-t-il souligné, c'est une région du Sud qui dispose d'investisseurs qui sont «nombreux» et «très honnêtes». Donc, a-t-il poursuivi, Ghardaïa mérite des encouragements, d'autant plus qu'il s'agit d'une zone «qu'on devrait revoir» dans le cadre de l'aménagement du territoire.

«Entre Ghardaïa, El Menea et Laghouat, c'est à Ghardaïa qu'on peut recentrer le développement économique de la région, car il y a de l'espace, de l'eau et beaucoup d'autres atouts. C'est pourquoi elle sera revue dans le plan de l'aménagement du territoire», a-t-il expliqué.

La prochaine Tripartite, qui interviendra après celle tenue en mars dernier à Annaba, sera la première à être présidée par le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune.

Les signataires du Pacte National économique et social de croissance ont été le Gouvernement, l'UGTA, la Confédération Générale des Entreprises Algériennes (CGEA), le Forum des Chefs d'Entreprises (FCE), l'Union Nationale des Entrepreneurs publics (UNEP), la Confédération Nationale du patronat Algérien (CNPA), la Confédération des Industriels et des Producteurs Algériens (CIPA), la Confédération Algérienne du Patronat (CAP), l'Union Nationale des Investisseurs (UNI), la Confédération Générale du Patronat-BTPH (CGP-BTPH) et l'Assemblée générale des entrepreneurs algériens (AGEA).

Début de la rencontre du Premier ministre avec l'UGTA et le patronat pour préparer la prochaine Tripartite

La rencontre entre le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune et les partenaires socio-économiques (Union générale des travailleurs algériens et Patronat) pour préparer la prochaine réunion de la Tripartite a débuté dimanche au Palais du Gouvernement (Alger).



Il sera procédé au cours de cet échange de concertation, à «l'examen des points à l'ordre du jour à soumettre à la Tripartite, ainsi que la fixation de la date et du lieu de la tenue de cette rencontre dont l'organisation est prévue prochainement».

Signé lors de la Tripartite tenue en février 2014 à Alger, le Pacte national économique

et social de croissance s'est donné pour objectifs l'accélération du processus des réformes économiques, le développement industriel, l'amélioration du climat des affaires, le système de santé et de la protection sociale, l'accès au travail et l'amélioration du pouvoir d'achat, ainsi que la sécurité énergétique et l'adéquation

du système de formation avec les besoins de l'entreprise.

Le Pacte a été signé par le Gouvernement, l'UGTA, la Confédération Générale des Entreprises Algériennes (CGEA), le Forum des Chefs d'Entreprises (FCE), l'Union Nationale des Entrepreneurs publics (UNEP), la Confédération Nationale du patro-

nat Algérien (CNPA), la Confédération des Industriels et des Producteurs Algériens (CIPA), la Confédération Algérienne du Patronat (CAP), l'Union Nationale des Investisseurs (UNI), la Confédération Générale du Patronat-BTPH (CGP-BTPH) et l'Assemblée générale des entrepreneurs algériens (AGEA).

Tenue de la prochaine réunion de la Tripartite le 23 septembre 2017 à Ghardaïa

La réunion préparatoire de la prochaine Tripartite (Gouvernement-Patronat-UGTA) a décidé dimanche de la tenue de la prochaine Tripartite le 23 septembre 2017 à Ghardaïa. Cette réunion préparatoire, tenue au Palais du gouvernement sous la présidence du Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, avec les partenaires du Pacte National économique et social de croissance (UGTA et Patronat), doit également examiner les points à l'ordre du jour à soumettre à la prochaine Tripartite.

Cette prochaine Tripartite, qui interviendra après celle tenue en mars dernier à Annaba, sera la première à être présidée par le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune.

Prônant constamment le dialogue national, M. Tebboune avait affirmé, lors de la présentation du Plan d'action du gouvernement devant le Parlement en juin dernier, que le gouvernement s'attèlerait «à l'ouverture de canaux du dialogue et de concertation avec toutes les composantes du tissu national, qu'elles soient politiques, syndicales, académiques ou associatives pour expliciter la démarche de l'exécutif, obtenir la confiance et l'adhésion de tous».

M. Tebboune avait indiqué, par la même occasion, que «le Gouvernement est conscient qu'un consensus autour des questions nationales majeures facilitera grandement la réalisation des objectifs tracés dans son Plan d'action pour la mise en œuvre du programme du président de la République», soulignant l'importance d'atteindre «un consensus national pour gérer la crise écono-



mique en vue de préserver l'indépendance et la souveraineté nationale dans la prise de décision».

Pour rappel, le Pacte national économique et social de croissance avait été signé lors des travaux de la Tripartite tenue en février 2014 à Alger.

Ce Pacte s'est donné pour objectifs l'accélération du processus des réformes économiques, le développement industriel, l'amélioration du climat des affaires, le système de santé et de la protection sociale, l'accès au travail et l'amélioration du pouvoir d'achat, ainsi que la sécurité énergétique et l'adéquation du système de formation avec les besoins de l'entreprise.

Il est basé sur la volonté du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika,

de promouvoir la concertation pour une croissance durable tout en préservant les acquis sociaux.

Les signataires de ce Pacte ont été le Gouvernement, l'UGTA, la Confédération Générale des Entreprises Algériennes (CGEA), le Forum des Chefs d'Entreprises (FCE), l'Union Nationale des Entrepreneurs publics (UNEP), la Confédération Nationale du patronat Algérien (CNPA), la Confédération des Industriels et des Producteurs Algériens (CIPA), la Confédération Algérienne du Patronat (CAP), l'Union Nationale des Investisseurs (UNI), la Confédération Générale du Patronat-BTPH (CGP-BTPH) et l'Assemblée générale des entrepreneurs algériens (AGEA).

« L'Algérie n'aura pas recours à l'endettement extérieur en dépit des difficultés financières »

Le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé hier que l'Algérie n'aura pas recours à l'endettement extérieur en dépit des difficultés financières induites par la chute des prix du pétrole.

"Il est hors de question de recourir à l'endettement extérieur et nous ne voulons même pas y penser, nous refusons hypothéquer notre souveraineté quelle que soit la situation, et ce sont là les instructions du Président de la République", a déclaré M. Tebboune lors de la réunion préparatoire de la prochaine Tripartite (Gouvernement-Patronat-UGTA).

"Face aux déséquilibres macroéconomiques dans le contexte du recul des recettes pétrolières, nous allons compter sur nos capacités, petites ou grandes soient elles", a-t-il ajouté.

En dépit de la "situation tendue", l'Etat dispose de moyens matériels lui permettant de continuer à financer les projets de développement prioritaires notamment en matière de logement, de santé, d'enseignement, à payer les salaires et à importer à hauteur de 35 milliards de dollars par an, a soutenu le Premier ministre.

En fait, "l'ambition de l'Algérie est beaucoup plus grande, puisqu'elle vise à être, le plus rapi-



dement possible, au diapason des pays émergents par la mise en place d'une économie intégrée", a indiqué M. Tebboune.

Soulignant que l'Etat compte poursuivre les programmes d'investissement public mais de manière "plus rationnelle", le Premier ministre, a estimé que "le moment est venu de procéder à une évaluation des efforts consentis (en la matière), d'autant que les investissements publics accaparaient près d'un tiers du PIB, ce qui est énorme", a-t-il dit.

Il a indiqué que "l'investissement public imprime une dynamique à l'économie nationale, mais que seule l'entreprise peut réellement créer de la richesse".

"Aussi, importe-t-il de miser sur les PME plutôt que sur les

grands investissements qui n'ont pas apporté les résultats escomptés", a-t-il ajouté, précisant que les PME "ne nécessitent pas d'importants financements et donnent des résultats rapidement".

Précisant que les PME seront orientées vers la satisfaction des besoins du marché local, l'un des plus importants marchés de consommation de la région, le Premier ministre a affirmé que "nous devons être les premiers à bénéficier de notre marché. Nous n'importerons plus de biens de grande consommation si nous réussissons à développer un tissu local de PME".

Recensement de 3.800 fonciers industriels vacants et 3.000 fonciers attribués et non exploités

Pour atteindre cet objectif, de vastes superficies du foncier industriel seront affectées à ces entreprises, a affirmé M. Tebboune, précisant que 3800 fonciers industriels vacants ont été distribués à travers 28 wilayas et 3000 sont attribués mais non exploités.

Soulignant que la priorité sera accordée à la production d'intrants, M. Tebboune a indiqué que les entreprises actives dans ce domaine vont bénéficier de financement pouvant atteindre 90% en leur accordant "la priorité absolue" dans l'obtention du foncier industriel.

"Beaucoup d'activités industrielles risquent aujourd'hui de s'arrêter si l'importation des intrants produits à l'étranger est stoppée", a-t-il expliqué.

De même que les industries manufacturières, notamment dans le domaine agricole qui enregistre un important excédent de production, seront encouragées, a ajouté le Premier ministre qui a mis en avant l'impératif de soutenir les idées innovatrices.

Cette nouvelle approche en matière de financement de l'investissement sera accompagnée de mesures afin de rééquilibrer la fiscalité, d'une part, et récupérer les fonds du marché parallèle, d'autre part.

"Nous userons de tous les moyens, avec bienveillance, pour injecter les fonds du marché parallèle dans l'économie réelle", a déclaré le Premier ministre, qui a ajouté qu'en dépit de l'absence de chiffres précis à ce sujet, "mais tout ce qui sera récupéré, est important pour nous".

Evocant les perspectives économiques du pays, M. Tebboune a estimé que l'Algérie est à mi-parcours en matière de diversification de l'économie et que le parachèvement de ce qui reste à franchir est tributaire de l'adhésion à une vision économique unifiée conciliant intérêts du citoyen, de l'Etat et de l'entreprise", une vision qui fera, a-t-il dit, l'objet de discussions de la prochaine tripartite qui se tiendra le 23 septembre prochain à Ghardaïa.

LE SG DE L'UGTA, ABDELMADJID SIDI SAÏD L'accélération du processus de transformation de l'économie nationale au centre de la prochaine Tripartite

L'accélération du processus de transformation et de reconfiguration de l'économie du pays sera au centre de la prochaine réunion de la Tripartite, prévue le 23 septembre prochain à Ghardaïa, a indiqué hier à Alger le secrétaire général de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi Saïd.

«Nous venons d'avoir avec le Premier ministre une rencontre riche et fructueuse», a déclaré à la presse M. Sidi Saïd à l'issue de la réunion préparatoire de la prochaine Tripartite, tenue à huis-clos au Palais du gouvernement sous la présidence du Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, en présence des représentants des organisations patronales et de l'UGTA, signataires du Pacte National économique et social de croissance.

Selon le secrétaire général de l'UGTA, «la réunion était riche du fait qu'elle nous a permis de faire un large tour d'horizon, avec nos partenaires du Pacte national économique et social de croissance, sur les pas importants accomplis et les étapes franchies depuis sa signature (en 2014), et ce, dans la voie de la construction d'une économie nationale prospère telle que proposée par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika».

Cette réunion préparatoire a également été fructueuse «par les contours qu'elle nous a permis d'esquisser pour accélérer le processus de transformation et de reconfiguration économique nationale, ce qui sera d'ailleurs au centre de la prochaine réunion de la Tripartite», a-t-il fait savoir.



Le SG de l'UGTA a souligné que «tout cela s'est déroulé dans l'entente cordiale et la cohésion de l'ensemble des partenaires du Pacte national économique et social de croissance autour du programme du Président Abdelaziz Bouteflika et de son gouvernement».

M. Sidi Saïd a aussi affirmé l'existence «de cette vision, de cet engagement et de ce devoir vis-à-vis du Président de la République pour que la prochaine Tripartite puisse également reconfigurer et donner un saut qualitatif à l'économie nationale».

«Il y a l'engagement du Premier ministre et celui de tous les partenaires sociaux, y compris l'UGTA, qui va encore s'atteler davantage à conforter cette stabilité qui est le moteur du développement économique et social», a-t-il insisté.

Pour rappel, la prochaine Tripartite, qui interviendra après celle tenue en mars dernier à Annaba, sera la première à être présidée par le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune.

Le Pacte national économique et social de croissance, signé lors des travaux de la Tripartite tenue en février 2014 à Alger, s'est donné pour objectifs l'accélération du processus des réformes économiques, le développement industriel, l'amélioration du climat des affaires, le système de santé et de la protection sociale, l'accès au travail et l'amélioration du pouvoir d'achat, ainsi que la sécurité énergétique et l'adéquation du système de formation avec les besoins de l'entreprise.

Il est basé sur la volonté du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, de promouvoir la concertation pour une croissance durable tout en préservant les acquis sociaux.

Les signataires de ce Pacte ont été le Gouvernement, l'UGTA, la Confédération Générale des Entreprises Algériennes (CGEA), le Forum des Chefs d'Entreprises (FCE), l'Union Nationale des Entrepreneurs publics (UNEP), la Confédération Nationale du patronat Algérien (CNPA), la Confédération des Industriels et des Producteurs Algériens (CIPA), la Confédération Algérienne du Patronat (CAP), l'Union Nationale des Investisseurs (UNI), la Confédération Générale du Patronat-BTPH (CGP-BTPH) et l'Assemblée générale des entrepreneurs algériens (AGEA).

Tebboune : La rentrée sociale sera «calme»



Le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé hier à Alger que la rentrée sociale sera «calme et sans problèmes», critiquant ceux qui tentent de «noircir» aux Algériens la situation financière du pays.

«La rentrée sociale, contrairement à ce que disent certains, sera correcte, calme et sans problèmes», a déclaré M. Tebboune lors de la réunion qu'il a tenue avec les partenaires du Pacte national économique et social de croissance (UGTA et Patronat) pour préparer la prochaine réunion de la Tripartite.

Il a estimé, par la même occasion, que «des gens tentent de noircir la situation financière du pays à des Algériens, alors que l'Etat n'a pas recouru à l'endettement et que les projets sont toujours en cours de réalisation, notamment ceux de l'enseignement, la santé, le logement, ainsi que la prise en charge sociale qui sont intouchables».

M. Tebboune a souligné, d'autre part, que le patronat «constitue pour le gouvernement un partenaire indissociable dans la croissance économique», saluant le rôle «stabilisateur» que joue l'UGTA au sein du monde de travail. Le Premier ministre a salué également les entreprises publiques et privées pour «les efforts consentis en vue de créer de la richesse», estimant que «seule l'entreprise est en mesure de générer cette richesse».

M. Tebboune, qui a relevé l'importance de la stabilité dans tout processus de développement économique, a mis en évidence le fait que l'économie nationale «a pu résister malgré la chute des recettes pétrolières», affirmant que «la souveraineté de l'Algérie, qui est totale, ne peut être hypothéquée par quoi que ce soit».

A l'occasion de cette réunion, il a été convenu de la tenue de la prochaine Tripartite le 23 septembre prochain à Ghardaïa.

APS

L'ancien Chef du gouvernement Redha Makek inhumé au Carré des Martyrs d'El-Alia

L'ancien Chef du gouvernement et moudjahid, Redha Malek, décédé samedi dernier, a été inhumé hier après-midi au Carré des Martyrs au cimetière El-Alia (Alger).

De hauts responsables de l'Etat, des membres du gouvernement, des personnalités politiques et nationales, des compagnons d'armes du défunt, ainsi que de nombreux citoyens ont assisté à l'enterrement.

Étaient également présents, le président du Conseil de la nation, M. Abdelkader Bensalah, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Saïd Bouhadja, le Premier ministre, M. Abdelmadjid Tebboune, le président du Conseil constitutionnel, M. Mourad Medelci, le ministre d'Etat, Directeur de cabinet de la Présidence de la République, Ahmed Ouyahia, le ministre d'Etat, Conseiller spécial du président de la République, Tayeb Belaïz, ainsi que le Conseiller auprès de la Présidence de la République, Saïd Bouteflika.

Dans une oraison funèbre, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a mis en exergue les qualités du défunt, affirmant que l'Algérie "a perdu un moudjahid, un dirigeant, un responsable connu pour ses positions et ses contributions, l'un des artisans de la grande épopée de l'Algérie, un négociateur présent aux étapes importantes de l'histoire de notre nation, un fils du peuple nationaliste attaché aux constantes de Novembre 1954, un politicien engagé, un diplomate chevronné et un grand républicain". Le défunt qui a consacré sa vie au service de l'Algérie a été l'un de ceux qui ont fait face au terro-



risme avec courage et bravoure", a ajouté M. Mihoubi, appelant les élites, les universitaires et les centres de recherche à "se pencher sur le parcours de Redha Malek qui a posé les bases d'une grande expérience politique et culturelle". A noter que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de condoléances à la famille de l'ancien chef du gouvernement, Redha Malek, dans lequel il a loué les qualités du défunt "qui a voué sa vie au service de l'Algérie durant la glorieuse révolution et après l'indépendance", affirmant que l'Algérie "vient de perdre l'un de ses hommes émérites et vaillants fils, le grand militant et moudjahid, le frère et compagnon d'arme, Redha Malek, l'ami de tous, qui a œuvré dans la discrétion et parti en silence, mais dont la voix résonnera à jamais dans l'histoire de l'Algérie".

LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA DANS UN MESSAGE DE CONDOLÉANCES À LA FAMILLE DU DÉFUNT «Le défunt Redha Malek a voué sa vie au service de l'Algérie durant la révolution et après l'indépendance»

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de condoléances à la famille de l'ancien chef du gouvernement, Redha Malek, décédé samedi, dans lequel il a loué les qualités du défunt «qui a voué sa vie au service de l'Algérie» durant la glorieuse révolution et après l'indépendance.

«L'Algérie vient de perdre l'un de ses hommes émérites et vaillants fils, le grand militant et moudjahid, le frère et compagnon d'arme, Redha Malek, l'ami de tous, qui a œuvré dans la discrétion et parti en silence, mais dont la voix résonnera à jamais dans l'histoire de l'Algérie.

Puisse Dieu l'accueillir dans son vaste paradis», a écrit le président de la République dans son message.

«Il n'est pas aisé de trouver des mots pour exprimer les condoléances à la famille du défunt tant ses hautes qualités et vertus sont grandes et tant sont nobles ses actions au service de l'Algérie à laquelle il a voué toute sa vie avant et durant la révolution et tout au long du processus d'édification de l'Etat algérien moderne», a ajouté le chef de l'Etat.

«Très jeune, il a rejoint les rangs de la résistance mû par un sens patriotique élevé, doté d'une vision clairvoyante et armé d'un bagage intellectuel qui lui ont fait prendre conscience du rôle du citoyen libre lorsque son peuple vit sous le joug colonial», a-t-il indiqué dans son message.

«Sa fierté et son orgueil l'ont amené à rejeter une réalité imposée par le feu et le fer et par l'arrogance et la privation et a opté pour la voie la plus ardue avec de valeureux compagnons d'armes pour défendre sa patrie et élever la

conscience patriotique au niveau du défi et de la confrontation en étant actif au sein des rangs des étudiants, se distinguant parmi ses pairs par une forte capacité à sensibiliser, à organiser et valoriser la révolution», a-t-il affirmé.

«Il a été à l'avant-garde de nos étudiants qui ont quitté les bancs de l'école préférant l'action de terrain et à peine avait-il rejoint les rangs de la glorieuse révolution qu'il avait mis ses talents et ses capacités culturelles et scientifiques au service de la diplomatie révolutionnaire active lors des fora internationaux», a ajouté le président de la République.

«La meilleure preuve en est le choix judicieux fait par la Direction révolutionnaire de désigner Redha Malek comme premier porte-parole de la révolution à travers la tribune du quotidien d'El Moudjahid, qui a fait tomber comme un château de cartes la propagande des forces coloniales et à lever le voile sur leurs crimes et leurs plans diaboliques, outre ses efforts inlassables au sein de la délégation algérienne lors des négociations avec l'occupant français, au terme de laborieuses étapes ayant été sanctionnées par les célèbres accords d'Evians», a soutenu le président Bouteflika dans son message.

«Animé par un haut sens patriotique et doté d'une profondeur d'esprit, d'une richesse culturelle et d'une grande clairvoyance, le défunt a contribué grandement à l'édification de l'Algérie indépendante en tant que pionnière des mouvements de libération et de défense des causes justes à travers le monde, grâce à son rôle diplomatique dans les grandes capitales mondiales», a indiqué M. Bouteflika. «Fort de ses

points de vue judicieux et ses positions fermes, le défunt a marqué sa présence le parcours de l'Algérie moderne à travers tous les postes qu'il a occupés, en toutes circonstances, au sein des institutions de l'Etat en tant que ministre, chef du gouvernement et acteur essentiel de la scène politique qu'il contribua à animer sur des bases démocratiques, soucieux en cela de la préservation des institutions de l'Etat en leur conférant un caractère civil et en édifiait une société moderne», a poursuivi le président Bouteflika.

«Tout nationaliste libéral ne peut qu'être affligé de la perte de cet homme, symbole à plus d'un titre, et au parcours unique et riche en hauts faits», a souligné le président de la République.

«Je perds en Réda Malek un compagnon exceptionnel et un ami cher à mon cœur tout comme l'Algérie et la génération de Novembre perdent en lui un grand militant de par ses idées et points de vue exprimés dans des ouvrages et des livres qui resteront à jamais témoins de son parcours patriotique brillant, un exemple pour les générations montantes et une lumière qui éclaire les horizons d'un pays construit grâce aux esprits de ses enfants avec sincérité et dévouement», a écrit le chef de l'Etat. «Je ne peux que vous adresser ainsi qu'à la famille du défunt et ses compagnons de lutte, mes sincères condoléances fraternelles, priant Dieu Le Tout-Puissant d'entourer le défunt de sa sainte miséricorde, de l'accueillir en son vaste paradis parmi ses pieux serviteurs et d'accorder aux siens patience et réconfort, vous réitérant ma solidarité et ma compassion en cette douloureuse épreuve».

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DE LA NATION, ABDELKADER BENSALAH : Réda Malek «un homme d'exception» qui a laissé à jamais le souvenir d'une personnalité nationale jalouse de sa patrie

Le Président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah a déclaré que le défunt Réda Malek, décédé samedi à l'âge de 85 ans, était un «homme d'exception» qui «a laissé à jamais le souvenir d'une personnalité nationale jalouse de sa patrie». Dans un message de condoléances adressé à la famille de Redha Malek, M. Bensalah a écrit que «le défunt s'est abreuvé, dès son jeune âge, aux sources du Mouvement nationaliste s'imprégnant des pionniers et portant à l'image des grands hommes de sa génération le flambeau de notre guerre de libération». «S'engageant dès les premières heures dans la Révolution nationale, il a voué sa vie à la concrétisation des objectifs du 1er Novembre», a souligné M. Bensalah rappelant que Redha Malek «a été membre du Comité d'administration de l'Union générale des étudiants musulmans d'Algérie (UGEMA), Directeur de l'hebdomadaire El Moudjahid - organe du Front de libération nationale (FLN) -, l'un des rédacteurs de la Charte de Tripoli et le porte parole de la délégation algérienne lors des négociations d'Evian». «Le défunt n'a ménagé aucun effort pour être au service de l'Algérie en tant qu'ambassadeur, ministre et chef de gouvernement dans les conjonctures les plus sensibles qu'a connues le pays laissant à jamais le souvenir d'une personnalité nationale jalouse de sa patrie», a ajouté le Président du Conseil de la nation. M. Bensalah a conclu son message en adressant ses condoléances les plus attristées à la famille du défunt et en lui exprimant sa profonde sympathie en cette douloureuse circonstance, priant Dieu Le Tout-Puissant d'accueillir le défunt en son vaste paradis.

Responsables et personnalités politiques saluent les positions et les qualités du défunt Réda Malek

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Bouhadja, et plusieurs responsables de partis politiques ont présenté dimanche leurs condoléances à la famille de l'ancien chef de gouvernement, Réda Malek, décédé samedi à l'âge de 86 ans, saluant les positions et qualités du défunt ainsi que ses sacrifices pour la patrie. «C'est avec une profonde affliction que j'ai appris la nouvelle du décès du moudjahid et ancien chef de gouvernement Réda Malek. Sa disparition est une perte non seulement pour sa famille, mais également pour tout le peuple algérien», a souligné M. Bouhadja, ajoutant que le défunt était un «nationaliste de la première heure qui a consacré sa vie à la défense de sa patrie et à la lutte pour le recouvrement de son indépendance en tant que membre du Comité d'administration de l'Union générale des étudiants musulmans d'Algérie (UGEMA) et Directeur de l'hebdomadaire El Moudjahid, organe du Front de libération nationale (FLN)». Il a été également porte-parole de la délégation algérienne aux négociations des accords d'Evian et l'un des rédacteurs de la charte de Tripoli (1962). Après l'indépendance, il poursuivit sa lutte en occupant plusieurs postes de responsabilité en tant qu'ambassadeur d'Algérie à Paris, Washington, Moscou et Londres, ministre de l'Information et de la Culture, président du Conseil consultatif national, puis membre du Haut Conseil de l'Etat (HCE), ministre des Affaires étrangères, puis Chef du gouvernement. Il a été également président du Parti «Alliance nationale républicaine» (ANR). «En cette pénible circonstance, je vous adresse, en mon nom et au nom de tous les députés de l'Assemblée populaire nationale, mes sincères condoléances», priant Dieu Le Tout-Puissant d'entourer le défunt de Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et d'accorder aux siens patience et réconfort», a souligné le président de l'APN. Dans un communiqué, le Secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Ahmed Ouyahia, a présenté, en son nom et au nom de tous les membres du bureau national, cadres et militants du parti, ses condoléances les plus attristées à la famille du défunt, priant Dieu Le Tout-Puissant d'entourer le défunt de Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis. Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Sahli, a présenté en son nom personnel et au nom des militants et cadres de sa formation ses sincères condoléances et profonds sentiments de compassion à la famille du défunt moudjahid, Réda Malek (fondateur du parti), ajoutant que le parti et le peuple algérien ont perdu «un vaillant moudjahid» et l'un des membres fondateurs de l'UGEMA. Réda Malek était «un fervent» négociateur lors des négociations des accords d'Evian ayant abouti au recouvrement de la souveraineté nationale et à l'indépendance, et un diplomate «chevronné» qui a hissé «haut» le drapeau national et défendu l'intérêt suprême du pays dans les fora internationaux et un intellectuel «hors pair», a-t-il ajouté. «Le défunt est un homme d'Etat qui a toujours répondu favorablement à l'appel de la patrie, même au moment où la République était confrontée aux tentatives de destruction durant la crise sécuritaire qui avait secoué le pays durant les années 1990», a poursuivi M. Sahli, rappelant que ce dernier avait occupé le poste de président du Conseil consultatif national et adhéré en qualité de membre au HCE. Il est nommé à la tête du gouvernement dans des conditions socio-économiques et sécuritaires «très complexes», a indiqué le SG de l'ANR, affirmant que les militants du parti avaient réitéré leur engagement «à demeurer fidèle à la ligne nationale et républicaine ancrée par le défunt qui s'est distingué par un parcours militant exceptionnel et des valeurs morales avérées, en sus d'une grande» compétence. M. Sahli a rappelé, en outre, l'attachement du défunt à réaliser ses perpétuelles aspirations à une Algérie moderne et conciliée avec son passé, son patrimoine civilisationnel et spirituel, et ouverte sur un avenir «prospère et prometteur». Le registre de condoléances est ouvert aux citoyens à partir de dimanche au siège du parti, a-t-il précisé. Pour sa part, le Secrétaire général du Mouvement de l'entente nationale (MEN), M. Ali Boukhezna, a présenté ses condoléances à tous les Algériens et à la famille du défunt, estimant que l'Algérie a perdu avec la disparition de Réda Malek «une figure militante, historique et politique», saluant «ses positions qui attestent d'un homme d'exception et l'un des vaillants enfants de l'Algérie».

TRANSPORT MARITIME : Réception prochaine de 5 nouveaux navires cargos et d'un ferry de transport de voyageurs

Le ministre des Travaux Publics et des Transports, Abdelghani Zaalane a indiqué samedi à Alger que les entreprises de transport maritimes avaient acquis lors des trois dernières années 7 nouveaux navires cargos, en attendant la réception prochaine de cinq autres et d'un ferry pour le transport des voyageurs qui viendront renforcer la flotte nationale et relancer le transport maritime en faveur du développement économique.



Pour relancer le transport maritime national, le gouvernement a décidé il y a trois ans, d'accorder des crédits au profit des entreprises de transport maritime, qui leur ont permis d'acquies sept navires cargos, a rappelé M.

Zaalane lors d'une conférence de presse animée en marge de la rencontre des cadres centraux et locaux du secteur et des présidents et directeurs généraux des entreprises nationales activant dans le domaine des travaux publics et des transports.

Il est prévu la réception de cinq autres navires cargos dans ce cadre, outre un ferry pour le transport des voyageurs qui est actuellement en cours de construction par le constructeur naval chinois lauréat de l'appel d'offres lancé il y a deux ans, a annoncé le ministre, soulignant que ces investissements étaient à même de conforter la flotte nationale et de relancer le transport maritime au profit du développement économique.

A une question sur les bateaux-bus reliant différentes villes, M. Zaalane a dit que son département avait délivré jusqu'à présent, six permis à des opérateurs privés pour l'exploitation de ces bateaux-bus, conformément à un cahier de charges rigoureux répondant aux normes internationales et sécuritaires, ajoutant que lors des prochains jours, d'autres permis d'exploitation seront délivrés, après finalisation de l'enquête relative à ce type de permis.

A une question sur les mises en demeure adressées récemment par des institutions publiques à des entreprises de réalisation dans le domaine des travaux publics et des transports, le ministre a indiqué que ces mises en demeure avaient concernées 52 entreprises activant dans le domaine des travaux publics et des transports dont des entreprises publiques et privées, et même des entreprises étrangères, conformément à la loi sur les marchés publics et en application des clauses des contrats signés par les maîtres de l'ouvrage et les maîtres d'œuvre, dans le cadre des lois en vigueur.

Par ailleurs, le ministre a affirmé que le gouvernement était déterminé à faire réaliser le port du centre à Cherchell au regard des avantages économiques et de opportunités de développement qu'il offrira.

Concernant le nouvel aéroport d'Alger, M. Zaalane a indiqué que l'inauguration était prévue fin 2018 et ce après la phase des essais qui s'éta-

lera sur trois mois environ.

Quant à l'aéroport d'Oran dont la réalisation est confiée à l'entreprise publique Cosider, le ministre a indiqué que la cadence des travaux était «satisfaisante» notamment après le règlement des problèmes enregistrés au début des travaux, en particuliers ceux relatifs à la qualité du sol.

Rationalisation des dépenses et transparence dans la gestion des marchés publics, un impératif

M. Zaalane a indiqué au sujet de sa rencontre avec les cadres du secteur, première du genre depuis sa nomination, qu'elle visait à examiner et à trouver des solutions aux problèmes rencontrés sur le terrain pour les secteurs des Travaux publics et des Transports et à donner les orientations et les instructions aux responsables dans le cadre de la mise en œuvre du programme du gouvernement.

Il s'agit également de les exhorter à faire preuve d'esprit d'initiative au service du développement local et économique du pays, a-t-il ajouté.

S'adressant aux cadres du secteur, le ministre a mis l'accent sur la place importante des secteurs des Travaux publics et des Transports dans le développement économique du pays, rappelant que grâce aux projets réalisés, l'Algérie dispose actuellement de 126.000 km de routes, 1.200 km d'autoroutes, 48 ports, 36 aéroports et plus de 4.000 km de lignes ferroviaires dont 560 km de lignes à double voie, 13 km de lignes de métro (Alger), 4 lignes de tramway et 10 téléphériques.

Rappelant la réception de 12.000 km de routes et autoroutes dans le cadre des plans quinquennaux 2005-2009 et 2010-2014, le ministre a appelé les responsables à poursuivre les efforts pour la réception du programme actuel qui s'articule autour de la réalisation de près de 4.000 km de routes et 750 km d'autoroutes reliant les ports et grandes villes à l'autoroute est-ouest, outre le programme visant le désenclavement des régions intérieures et celles du sud du pays, ainsi que la poursuite de la réalisation des 64 gares routières équipées de tous les moyens de détente au profit des voyageurs.

Dans le domaine du rail, M. Zaalane a fait état de la réalisation en cours de 2.890 km de voies ferrées dont 574 km de travaux de renouvel-

lement représentant 44 projets importants pour le transport de près de 58 millions de tonnes de marchandises, 125 millions de voyageurs par année à l'horizon 2020 et 266 millions de tonnes de marchandises et 420 millions de voyageurs à l'horizon 2040.

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) verra cette année l'acquisition et la rénovation des trains diesel et l'acquisition de wagons pour le transport de phosphate ainsi que des autorails pour les longues distances, a-t-il ajouté.

Lors de son allocution, le ministre a évoqué les différents grands projets en cours de réalisation dans le secteur des Travaux publics et des Transports à l'instar de l'élargissement du port de Djen Djen dont la réception est prévue l'année prochaine, le lancement des travaux de réalisation du port centre de Cherchell à partir de l'année prochaine, le nouveau aéroport d'Alger, les aéroports d'Oran et de Ain Guezam, l'élargissement des aéroports de Tindouf et Tamanrasset, les travaux d'élargissement du métro d'Alger, le début de l'exploitation du tramway de Sidi Bel Abbès le mois prochain et les lignes de tramway à Ouargla, Sétif, Mostaganem et l'élargissement de la ligne de tramway de Constantine.

A ce propos, M. Zaalane a exhorté les responsables à redoubler d'efforts pour préserver les performances et des principaux ouvrages réalisés, garantir la sécurité des voyageurs lors de leurs déplacements notamment durant les périodes de vacances, améliorer le service public en termes d'accueil et assouplir les procédures administratives au niveau de l'ensemble des services relevant d'eux.

Le ministre a souligné l'importance de la qualité des études et de la réalisation au vu de leur impact sur la pérennité de l'investissement, de veiller à une rationalisation des dépenses, de favoriser le produit national qui constitue une garantie pour le développement durable et l'outil national dans la réalisation pour un environnement économique adéquat susceptible d'aider les sociétés nationales dans l'amélioration de leurs performances et limiter le recours à l'importation.

M. Zaalane a mis l'accent sur l'impératif de la rationalisation des dépenses, de la transparence dans la gestion des marchés publics et du respect des principes de la concurrence dans le choix des opérateurs contractuels.

RESSOURCES EN EAU Les efforts poursuivis pour améliorer le service public de l'eau

Le ministre des Ressources en Eau, Hocine Necib, a affirmé dimanche au second jour de sa visite de travail à Tébessa que son département poursuivra avec détermination les efforts "pour satisfaire les besoins de la population en eau potable et en améliorer les prestations".

Dans une rencontre avec les cadres du secteur et les présidents des APC au siège de la wilaya, le ministre a assuré que la satisfaction des besoins en eau de la population constitue «une des priorités des pouvoirs publics qui continueront à construire des barrages et à requalifier les réseaux de distribution d'eau».

Pour améliorer les prestations en ce domaine et alléger les charges supportées par les communes, il a été décidé d'élargir la compétence territoriale de l'Algérienne des Eaux (ADE), a souligné M. Necib qui a indiqué que les réseaux de distribution d'eau encore gérés par 563 communes seront progressivement confiés à l'ADE.

Prise en concertation avec le ministre de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, la décision de transférer des communes à l'ADE la gestion du service de l'eau est prise en charge par le Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales et les programmes de développement communaux, a noté le ministre.

Pour améliorer l'offre en eau, cinq (5) nouveaux barrages seront réceptionnés "avant fin 2017" en plus du transfert des eaux du barrage de Boussiaba (Jijel) vers celui de Béni Haroun (Mila), de la réalisation de plusieurs stations d'épuration des eaux usées et la requalification des réseaux de distribution dans plusieurs wilayas.

Le ministre a insisté parallèlement sur la lutte contre les raccordements illicites et le parachèvement des projets lancés pour l'approvisionnement de la population. Le ministre devait se rendre à Souk Ahras pour une visite d'inspection similaire dans cette wilaya.

INDUSTRIE AUTOMOBILE: Finalisation de la première phase du cahier des charges



La première phase d'élaboration du nouveau cahier des charges régissant l'industrie automobile en Algérie a été finalisée, a indiqué dimanche le ministère de l'Industrie et des Mines dans un communiqué.

Lors de cette première phase, plusieurs réunions, regroupant des cadres de ce ministère et des experts du domaine, ont eu lieu "afin d'apporter des modifications et de rectifier le texte en vigueur qui n'a pas permis d'atteindre les objectifs escomptés par les pouvoirs publics", note la même source.

"Les principales conclusions de cette première étape portent principalement sur l'exigence, à moyen terme, d'exporter une partie de la production et d'exiger une participation minimale du partenaire étranger dans le capital des sociétés algériennes créées", précise le ministère.

Le projet de texte exige aussi des constructeurs de mobiliser leurs sous-traitants et équipementiers afin d'aider les entreprises nationales à augmenter le taux d'intégration et d'encourager la création d'une industrie de sous-traitance, souligne-t-il.

Les propositions prévoient certaines mesures transitoires pour permettre l'application de mesures qui seront arrêtées par le nouveau cahier des charges, poursuit le ministère qui avance que d'autres réunions se tiendront dans les prochains jours avec les opérateurs concernés par cette activité.

L'objectif de ces consultations est de "parvenir à un texte consensuel qui implique, sans exclusion, toutes les parties prenantes concernées par cette activité", ajoute le communiqué.

Le ministre de l'Industrie et des mines, M. Mahdjoub Bedda, "veillera à ce que ce cahier des charges, qui va être finalisé incessamment, tienne compte des intérêts de toutes les parties".

TLEMCEN : CAMPAGNE MOISSONS-BATTAGES Un taux d'avancement de **85%** enregistré

La campagne moissons-battages de la saison agricole 2016-2017 a atteint, au niveau de la wilaya de Tlemcen, un taux d'avancement de l'ordre de 85%, soit une production de 1.571.800 quintaux de céréales pour des prévisions de l'ordre de 2.054.400 quintaux et un rendement de 11 qx/ha, fixés par la direction des services agricoles (DSA), a-t-on appris de son premier responsable.

Cette campagne a concerné une superficie de 172.500 ha, gérée par 9.431 céréaliers, dont 13.241 ha pour la multiplication et 4.580 ha en irrigués. 50 % de la superficie globale concerne la production de l'orge, notamment, dans les zones pastorales du sud de la wilaya.

Par ailleurs, le même responsable a mis en exergue l'essor particulier que connaît le système d'irrigation complémentaire durant cette campagne, y compris au niveau des zones step-piques. Il a rappelé que la production provisoire de cette campagne, qui a touché une superficie de 149.300 ha, se répartissait entre 484.000 quintaux de blé dur, 166.800 qx de blé tendre, 876.000 qx d'orge et 45.000 qx de fourrages. Pour mener à bien cette opération, la DSA a procédé à l'ouverture de 29 points de collecte, dont 19 relevant de la CCLS et 10 loués par cette dernière, soit une capacité de 1.913.400 qx.

Par ailleurs, 306 moissonneuses batteuses, dont 70 hors wilaya, ont été mises à contribution. «Une superficie de 74 ha, dont 50 ha de blé dur, 22 ha de blé tendre et deux hectares de fourrage, a été endommagée par des incendies causés par les fortes chaleurs enregistrées à travers la wilaya de Tlemcen», a-t-on noté.

Dans le domaine de l'accompagnement des fellahs, la Banque d'Agriculture et du Développement Rural (BADR) a agréé 236 dossiers de demande du crédit fig consacré à l'achat de semences, engrais et pesticides, pour une enveloppe globale de plus de 228,600 millions DA. Le Fonds national de développement agricole a été, également, mis à profit pour le renouvellement des équipements de moissons-battages, la mobilisation de ressources hydriques, et l'acquisition d'équipements d'irrigation.

Le directeur des services agricoles a rappelé qu'une bonne pluviométrie (198 mm) a marqué le début de la campagne labours-semences, entre le 1er septembre 2016 et le 28 février 2017. Par contre, les mois de mars et avril, considérés comme période cruciale pour le développement des épis de blé, n'a enregistré qu'une pluviométrie de 11 mm seulement.

S'agissant de la collecte, la DSA a signalé, qu'à ce jour, une quantité de 595.300 qx avait été emmagasinée par la CCLS, dont seulement 136.850 qx d'orge, en raison de la demande de ce produit au niveau des marchés hebdomadaires et son utilisation pour l'alimentation du bétail.

APS

TIZI-OUZOU : Des projets pour redonner à la station climatique de **Tala Guilef** ses lettres de noblesse

Des projets d'investissement et des travaux de réhabilitation seront prochainement lancés dans la région montagneuse de Tala Guilef dans la commune de Boghni, à 38 km au sud-ouest de Tizi-Ouzou, afin de redonner à cette ancienne station climatique ses lettres de noblesse, a-t-on appris samedi du directeur local du tourisme et de l'artisanat (DTA).

La réhabilitation de l'hôtel El Arz et du restaurant d'altitude, saccagés et incendiés par des terroristes en 1995 et dont les travaux ont été confiés au printemps dernier à une entreprise nationale, seront inévitablement lancés, a indiqué à l'APS Rachid Gheddouchi.

S'agissant du télésiège qui assurait jadis et jusqu'au début des années 1990 le transport d'amateurs de sports d'hivers vers la station de ski, située à environ 1500 m d'altitude au milieu d'une forêt de cèdres, sa réhabilitation sera confiée à une entreprise canadienne spécialisée dans le transport par câbles, a affirmé ce même responsable, avant d'ajouter que des chalets en bois seront réalisés au niveau de la station de ski.

La commune de Boghni a également bénéficié d'un autre projet qui, avec la réouverture de l'hôtel El Arz, du restaurant d'altitude, et la remise en service du télésiège et de la station de ski, va contribuer à propulser le tourisme dans cette localité. Il s'agit de la création d'une forêt récréative dans la même région de Tala Guilef afin de faire de cette zone un site de promotion du tourisme de montagne et des sports d'hivers, a souligné le DTA.

Par ailleurs, dans cette même région du sud de la wilaya, du côté de Tizi Oujavou, dans la commune de Bounouh (Daïra de Boghni), il a été retenu la création de la première zone d'expansion et site touristique (ZEST) de montagne.



L'étude d'aménagement de cette ZEST de Tizi Oujavou, qui s'étend sur une superficie de 118 hectares et qui est située à plus de 1600 m d'altitude, a été ficelée et transmise au ministère de tutelle pour approbation. Ce plan d'aménagement propose la réalisation, selon les normes internationales, de complexes sportifs et des centres de formation et d'entraînement pour les équipes nationales, ainsi que des établissements touristiques, a précisé M. Gheddouchi.

Selon ce même responsable, quatre opérateurs potentiels ce sont déjà rapprochés de la DTA et introduits des dossiers d'invest-

tissement au niveau de cette ZEST de montagne. «Après approbation du projet d'aménagement, nous allons affecter, à ces investisseurs, des terrains pour qu'ils puissent lancer leur projet conformément au plan arrêté», a-t-il relevé.

M. Gheddouchi a observé que La ZEST de Tizi Oujavou sera un complément pour les projets d'investissement qui sont localisés à Tala Guilef et permettra de relancer le tourisme de montagne dans cette région réputée pour ses beaux paysages et ses pistes de ski qui attireraient, par le passé, des sportifs du monde entier.

OUARGLA : Les études de deux ZET dans la wilaya déléguée de Touggourt finalisées

Les études techniques d'aménagement des zones d'expansion touristique (ZET) de Témacine et d'Aïn-Sahra, dans la wilaya déléguée de Touggourt, ont été finalisées, a-t-on appris auprès de la direction du tourisme et de l'artisanat (DTA) de la wilaya d'Ouargla. Ces études sont soumises actuellement pour avis à l'Assemblée populaire de la wilaya (APW) d'Ouargla avant d'être soulevée au ministère de tutelle pour leur approbation. Réalisées par l'Agence nationale de dévelop-

pement du tourisme (ANDT), elles prévoient, outre la réalisation des voies et réseaux divers et d'électrification, un plan directeur comprenant la réalisation de diverses structures, telles que des hôtels, des parcs d'attractions et de loisirs, des villages et campings touristiques, en plus d'espaces dédiés à l'exposition et la commercialisation de produits de l'artisanat, a-t-on fait savoir. La wilaya d'Ouargla compte quatre zones classées d'expansion touristique, à savoir celles d'Aïn-Sahra (29 hectares)

et Merdjaja (16 ha) dans la commune de Neza, celle de Témacine (14 ha) et la ZET "Transat" (13 ha) dans la commune de Touggourt. La DTA fait état, toutefois, d'une proposition d'annulation de la ZET "Transat", en raison de son exposition à des menaces d'extensions urbaines de toutes parts, en plus de la révision à la baisse de la superficie de la ZET de Merdjaja, qui s'est réduite du fait de la conversion de plusieurs terrains en exploitations agricoles. Dans le

but de relancer le tourisme de la wilaya d'Ouargla qui dispose de multiples potentialités à même de l'affirmer comme une destination touristique, la DTA avait proposé au ministère de tutelle quatre ZET à la classification.

Il s'agit, précise la même source, des sites de Bordj Dévicque (12,9 ha) dans la commune de Tébesbest, Oued N'sa (100 ha) dans la commune de N'goussa, le lac El-Mir (10 ha) dans la commune d'El-Hedjira et le lac de Hassi Benabdallah (50 ha) dans la commune éponyme.

ANNABA : Lancement d'une vaste campagne de nettoyage et d'embellissement de l'environnement

Une vaste campagne de nettoyage, de collecte de déchets et d'embellissement de l'environnement a été lancée samedi à Annaba à travers les cités, les concentrations urbaines et les lieux de détente et de loisirs de la wilaya.

La première journée de cette campagne, qui a ciblé Ras El Hamra, un lieu de villégiature surplombant le littoral bônois, et le quartier Tabacoop, concentration de plusieurs commerces et services, a enregistré une ample participation de différents acteurs issus de plusieurs secteurs d'activités.

Ces derniers ont apporté les moyens et matériels nécessaires pour la réussite de cette opération en procédant notamment à la collecte et au transport des déchets au centre d'enfouissement technique (CET)

de Berka Zergua, dans la commune de Sidi Amar. L'opération d'assainissements s'est déroulée en présence du wali d'Annaba, Mohamed Salamani, qui a affirmé que cette campagne de réhabilitation de l'environnement, ayant préalablement requis le recensement des points noirs et la mobilisation des différents acteurs des secteurs de l'environnement, du tourisme, de l'artisanat, des travaux publics, de l'hydraulique et des services techniques des communes, revêt une priorité particulière dans le programme d'action de la wilaya.

Indiquant que les opérations de nettoyage et de préservation de l'environnement se poursuivront de manière cyclique en vue de toucher l'ensemble des communes de la wilaya, M. Salamani a souligné la nécessaire adhésion des habitants et leur

contribution dans cet effort qui concerne la collectivité, visant à créer un environnement sain et un cadre de vie embellie à Annaba. Les opérations de nettoyage ont permis de ramasser d'importantes quantités de déchets domestiques ainsi que les déchets jetés en bordures des routes, notamment dans le précipice de Ras El Hamra, où bouteilles vides de différentes boissons, restes de repas et autres déchets solides jonchaient les lieux, a-t-on constaté.

Avec environ 300 tonnes d'ordures ménagères jetées quotidiennement, la ville d'Annaba a connu, depuis le début de la saison estivale, plusieurs opérations de nettoyage des plages en collaboration avec des clubs de la Maison de l'environnement, plusieurs associations, des groupes de scouts et de comités de quartiers.

SELON LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ Plus de 3.500 piqûres de scorpions recensées depuis le début de l'année

Le ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière a recensé depuis janvier jusqu'au 9 juillet 2017 plus de 3.500 piqûres de scorpions dans les wilayas des Hauts Plateaux et du Sud ayant causé le décès de 15 personnes, a-t-on appris auprès de la Direction de la prévention et de la promotion de la santé au ministère.

La wilaya de Tamanrasset occupe la première place avec 460 cas, suivie de Biskra (près de 400), Djelfa (271 cas), Tiaret (260) et Bechar (206), selon la même source, soulignant que 56% de ces piqûres avaient été enregistrées au niveau des domiciles notamment dans la literie et les chaussures.

Selon le docteur Mohamed Lamine Saidani, expert à la commission nationale de lutte contre les piqûres de scorpions, le plus grand nombre de piqûres de scorpions a été enregistré durant les mois de juin et de juillet, mais en raison des changements climatiques, le ministère avait enregistré quelques cas en début d'année, avant la survenue de la canicule et la reproduction de cet animal, soit 15 décès dont 6 à Adrar recensés jusqu'à présent.

En vue de protéger les citoyens de ces régions des piqûres de scorpions, l'expert a insisté sur l'impératif «de mettre les poubelles et les amas de pierres loin des domiciles, outre la garantie de l'éclairage public.

Egalement chef de laboratoire à l'institut Pasteur d'Alger, l'expert a affirmé que les habitants de certains quartiers où prolifèrent les scorpions étaient inconscients du danger de l'amoncellement des ordures et des pierres devant leurs domiciles, qui les expose aux piqûres de scorpions, parfois mortelles.

Les scorpions vivent dans toutes les régions du pays mais sont plus dangereux et plus toxiques dans les régions des Hauts Plateaux et du sud, a-t-il précisé, appelant à la sensibilisation des citoyens de ces régions notamment lors de la période de reproduction des scorpions, car un scorpion peut engendrer près de 120 pullus (petits), d'où l'importance de l'hygiène près des domiciles et sur les routes, outre la garantie de l'éclairage public. Parmi les régions les plus exposées aux piqûres de scorpions, l'expert a cité les wilayas de Msila, Naama, Bechar, Tiaret et Khenchela, classant les wilayas de Tamanrasset, Adrar, Djelfa, Laghouat, Ghardaïa, Ouargla et Illizi parmi les



wilayas «les plus exposés à ce danger».

En dépit des campagnes menées par l'institut Pasteur depuis avril et mai derniers dans le cadre du Programme national de prévention contre les piqûres de scorpions, le spécialiste a indiqué que les efforts déployés par le ministère, l'institut, la Protection civile, les mosquées et certains médias étaient «insuffisants», soulignant la nécessité d'impliquer les ministères de l'Intérieur, à travers les collectivités locales, l'Agriculture et l'Habitat outre le citoyen en tant que premier concerné par les piqûres de scorpions.

Il a par ailleurs déploré les comportements de certains citoyens attachés à certaines traditions et croyances, préférant l'utilisation de plantes et herbes «inefficaces» pour soigner les piqûres de scorpions au lieu de se rendre aux urgences médicales, ce qui provoque, a-t-il ajouté, le décès de la personne envenimée. Il a dans ce sens mis l'accent sur l'importance d'assister la personne atteinte durant les deux premières heures suivant la piqûre de scorpion afin d'éviter la propagation du venin dans le

corps qui peut engendrer une paralysie du cerveau puis le décès.

S'agissant des antidotes sérum (antiscorpioniques) produits par l'institut Pasteur, estimés à 70.000 doses, l'intervenant a indiqué que cette quantité était amplement suffisante et couvrirait toutes les régions, ajoutant que certaines régions bénéficiaient de quantités supérieures à la demande. Il a précisé à ce propos que l'institut Pasteur produisait cette quantité à partir de scorpions capturés par des citoyens des wilayas qui connaissent une présence accrue de scorpions, notamment El Oued et Biskra, faisant remarquer que l'institut offrait 85 DA par scorpion.

Le spécialiste a fait savoir que les moyens de l'institut étaient «très limités», ajoutant que l'institut achetait la quantité nécessaire selon la demande, mettant l'accent sur l'importance que les collectivités locales encouragent les opérations de collecte de scorpions par les associations et les citoyens en vue de réduire la multiplication de cet animal et, par conséquent, le taux d'exposition aux piqûres de scorpion.

MOSTAGANEM : Un enfant meurt noyé dans une plage interdite de baignade

Les services de la protection civile de Mostaganem ont enregistré, samedi soir, la noyade d'un enfant au niveau d'une zone interdite de baignade, à l'Est de Mostaganem, a-t-on appris dimanche de ce corps de secours.

Les maîtres-nageurs sont intervenus pour porter secours à l'enfant, âgé de 4 ans et originaire de la wilaya de Relizane. La victime nageait dans une zone, située à l'embouchure de l'oued Chellif. Il a reçu sur place les premiers soins avant son transfert vers l'établissement hospitalier du chef lieu de wilaya. L'enfant a rendu l'âme à l'hôpital, a-t-on indiqué de même source.

Le week-end a vu une forte affluente d'estivants au niveau des 34 plages autorisées à la baignade. Cette affluente a été de l'ordre de plus d'un million d'estivants. La forte canicule sévissant actuellement sur la région a poussé les habitants à se rendre à la plage en quête d'un brin de fraîcheur.

Pour le seul dernier week-end, les éléments de la protection civile ont effectué quelque 140 interventions pour sauver 88 baigneurs de la noyade.

Depuis le début de la saison estivale en cours, 12 cas de noyade ont été enregistrés. Dix au niveau des plages interdites à la baignade, un cas sur la plage des Sablettes, dans la commune de Mazagran et une autre au large de la mer, rappelle-t-on.

EL TARF : Des incendies détruisent 40 ha de forêts en 24 h

Quarante (40) hectares de forêts ont été détruits par des incendies déclarés dans la wilaya d'El Tarf, dans la journée de samedi, a-t-on appris, dimanche, auprès des services de la Protection civile.

Selon la même source, ces sinistres ont été enregistrés au niveau des monts de Bouchelgoua, Oum Sekek, Chouhada, et aux villages Benseghir et Benataris, relevant respectivement de la commune frontalière de Zitouna, de la localité d'Oum Ali au chef lieu de wilaya.

Les services de la protection civile ont également ajouté que ces incendies se sont déclarés dans les zones d'Oued Elbayaadh à Bougous, ainsi qu'à Berrouayeche à Hammam Beni Salah et à Selloua et Assassa, relevant de la commune de Bouhadjar et Chibani, dans la daïra de Dréan.

Les onze (11) foyers d'incendies recensés ont été circonscrits grâce à la mobilisation de l'ensemble des moyens matériels et humains dont la colonne mobile ainsi que les unités d'intervention de Ben M'Hidi, Berrihane et Besbes, a-t-on souligné mettant l'accent sur les efforts déployés pour venir à bout de huit (08) autres foyers d'incendie enregistrés, dimanche, dans les montagnes relevant des communes de Bouhadjar, El Ayoune et Hammam Beni Salah, Bougous, Boutheldja et Ain Assel.

Favorisés par le vent et plus particulièrement le relief difficilement accessible de la plupart des monts, ces incendies de forêts demeurent difficilement maîtrisables, signale-t-on.

Il est à rappeler que près de 120 hectares, toutes essences confondues, sont parties en fumée, depuis l'entame de la saison des grosses chaleurs au niveau de la wilaya d'El Tarf qui couvre une surface de 289.175 hectares dont 179.031 hectares de superficie forestière, représentant un taux de recouvrement de 62%.

APS

EL TARF : Près de 70.000 bovins vaccinés contre la fièvre aphteuse

Pas moins de 67.300 bovins ont été, à ce jour, vaccinés, à El Tarf, dans le cadre de la campagne de vaccination anti-aphteuse, a-t-on appris, dimanche, auprès de l'inspecteur vétérinaire à la direction locale des services agricoles (DSA). Se poursuivant, depuis le mois d'avril dernier, à travers l'ensemble des communes de cette wilaya frontalière, cette campagne a vu la mobilisation, a ajouté M. Nacereddine Chibani, de 46 vétérinaires praticiens privés mandatés par l'autorité vétérinaire nationale en collaboration avec 20 vétérinaires fonctionnaires. Selon la même source,

un premier quota de 44.800 doses de vaccins dit de type A, destiné à la vaccination de 22.400 têtes, entre vaches laitières, taureaux reproducteurs, génisses, vaches et veaux âgés de moins de douze mois notamment a été distribué suite à la déclaration, en mars et avril derniers, de foyers de fièvre aphteuse dans d'autres wilayas comme Relizane, Sétif et Bordj Bou Arridj. S'inscrivant dans le cadre de la prévention contre les zoonoses et la protection de la ressource animale, principal revenu des éleveurs, la campagne anti-aphteuse se poursuit dans «de bonnes conditions», a-t-on sou-

tenu en rappelant que la priorité a été donnée pour la bande frontalière, à l'exemple de Bougous, Bouhadjar et El Kala. La campagne de vaccination, au titre de la saison 2017, a par ailleurs, permis de vacciner 134 chiens, deux chats et 5.8688 ovins contre la rage, a signalé la même source, précisant, d'autre part, que dans le cadre de l'assainissement du cheptel bovin contre la brucellose, 1.028 bovins ainsi que 14 ovins et 16 caprins ont été dépistés, au niveau des localités de Bouhadjar, Boutheldja, Ain Kerma, Ben M'Hidi, Berrihane, Lac Des Oiseaux et El Tarf. Vingt (20) cas se

sont avérés positifs, a-t-on affirmé en précisant qu'il a été aussitôt procédé à leur abattage pour éviter toute contamination. S'agissant de la tuberculose, la même source signale que sur 345 bovins dépistés, aucun cas positif n'a été enregistré. L'inspecteur vétérinaire de la wilaya de la wilaya d'El Tarf, par ailleurs, rappelle les nombreuses actions de sensibilisation menées en direction des éleveurs, notamment les producteurs de lait afin d'assurer leur adhésion aux actions de prévention du cheptel des différentes zoonoses et protéger la santé publique.

ANNABA : 3 décès et 14 blessés dans un carambolage dans la commune d'El Hadjar

Trois (3) personnes sont décédées et 14 autres ont été blessées à divers degrés dans un carambolage qui a eu lieu sur la RN 21 reliant les wilayas de Guelma et Annaba, dans la région d'El Kerma dans la commune d'El Hadjar (wilaya d'Annaba), selon un communiqué de la cellule de communication de la direction locale de la protection civile. Cet accident s'est produit samedi soir consécutivement à un carambolage entre quatre (4) voitures, dont un taxi, indique cette même

source, faisant état de trois (3) victimes, un homme de 54 ans et deux enfants âgés de 2 et 12 ans, originaires de la wilaya de Guelma et qui sont décédés sur place avant d'être transférés à la morgue de l'hôpital d'El Hadjar. D'après le communiqué de la protection civile, l'âge des 14 personnes blessées, à divers degrés, varie entre 6 et 52 ans, dont cinq (5) femmes, et sont originaires des wilayas de Guelma, Annaba et Oum El Bouaghi. Ces blessés ont été transportés à l'hôpital d'El

Hadjar afin de recevoir les soins médicaux nécessaires, et ce, après avoir été préalablement pris en charge par la protection civile sur les lieux de l'accident, a-t-on précisé. La direction de la protection civile a mobilisé six (6) ambulances, 30 agents et une équipe médicale pour la prise en charge des victimes de l'accident, a-t-on noté. Une enquête a été, par ailleurs, ouverte par les services compétents pour déterminer les causes et les circonstances exactes de cet accident.

MEXIQUE: 178 migrants d'Amérique centrale découverts dans un camion



Un camion abandonné dans lequel se trouvaient 178 migrants originaires d'Amérique centrale a été découvert samedi dans l'Etat de Veracruz, à l'est du Mexique, ont indiqué les autorités de l'Etat.

Ces migrants, qui souhaitaient rejoindre les Etats-Unis, ont été abandonnés par des passeurs à l'intérieur d'un semi-remorque, a indiqué la police de l'Etat dans un communiqué.

C'est quand ils ont réalisé qu'ils avaient été abandonnés par leurs passeurs, que ces migrants sont sortis du camion «car ils avaient faim». Ils ont alors marché et sont arrivés dans la ville de Tan-

tima où des habitants leur ont donné à manger. Une source militaire mexicaine, citée par l'AFP, a indiqué que si la majorité des passagers de ce camion «étaient des femmes et des hommes adultes, il y avait également des mineurs». Rapidement conduits dans un centre accueillant des migrants, ces clandestins ont reçu des soins médicaux avant que ne commence leur expulsion.

La semaine dernière, dix migrants clandestins avaient trouvé la mort dans la remorque surchauffée d'un camion garé sur un parking de San Antonio (Texas), près de la frontière mexicaine.

ALLEMAGNE:

La police écarte la piste "terroriste" après une fusillade dans une discothèque

La police allemande a indiqué hier écarter a priori la piste d'un acte "terroriste" dans la fusillade qui a fait deux morts et quatre blessés dans une discothèque de la ville de Constance (sud).

"On ne part pas du principe qu'il s'agit d'un acte de violence terroriste", a déclaré le porte-parole de la police locale, Fritz Bezikofer, à la chaîne de télévision n-tv.

L'homme de 34 ans qui a ouvert le feu sur des clients à l'intérieur de la discothèque, est un Irakien qui n'est pas de-



mandeur d'asile, a-t-il précisé. Selon une autre source policière, les faits pourraient être liés à une "affaire sentimentale".

Selon un bilan de la police, deux personnes ont été tuées dans la fusillade survenue dans la nuit à l'intérieur et aux abords d'une disco-

thèque de la ville de Constance.

Un homme de 34 ans a d'abord tué une personne et en a blessé trois autres gravement à l'arme à feu à l'intérieur de l'établissement, avant de blesser un policier à l'extérieur et d'être finalement tué par les forces de l'ordre.

POLOGNE

Un cameraman polonais agressé dans la forêt de Bialowieza

Un cameraman polonais a été agressé samedi dans la forêt de Bialowieza alors qu'il cherchait à savoir si l'abattage des arbres a cessé comme l'a ordonné la justice européenne, a annoncé la chaîne privée Polsat News pour laquelle il travaillait.

Ses deux agresseurs «ont tenté de le renverser avec leur voiture» alors qu'il marchait sur une route dans la forêt, a indiqué la chaîne sur son site.

«L'un d'eux a frappé le journaliste qui tentait de se réfugier dans les buissons, l'autre lui a pris sa caméra».

Les deux hommes repartis en voiture, emportant la caméra, avant de revenir pour rendre l'appareil abîmé, sans cartes mémoire et sans batteries, selon la télévision.

«Wojtek Zdanowicz faisait partie d'un groupe de journalistes auxquels nous avons voulu montrer que malgré la décision de la Cour de justice de l'UE, les coupes se poursuivaient», a déclaré un écologiste, Adam Bohdan, cité par l'AFP.

La police a arrêté les



deux agresseurs, deux ouvriers employés par une société locale d'exploitation forestière. Le cameraman a été transporté à l'hôpital et devra porter une minerve.

L'exécutif européen reproche à Varsovie de

mener des coupes à grande échelle dans cette forêt, qui menaceraient l'intégrité du site, avec notamment l'abattage d'arbres centenaires.

La forêt de Bialowieza, située de part et d'autre de la frontière entre la

Pologne et le Belarus, est l'une des dernières grandes forêts primaires d'Europe et abrite une faune unique. Elle est inscrite sur la liste du patrimoine naturel mondial de l'Unesco et protégée dans le cadre du réseau européen Natura 2000.

La Pologne soutient qu'elle procède à des coupes de «protection» pour stopper des attaques d'insectes xylophages, sécuriser la circulation routière et lutter contre les risques d'incendie.

La Commission a déposé de son côté le 13 juillet un recours en manquement au droit européen à l'encontre de la Pologne assorti d'une demande à la Cour d'adopter des mesures provisoires pour suspendre l'abattage des arbres.

AUSTRALIE

L'Australie déjoue un «complot terroriste» visant un avion

Les autorités australiennes ont déjoué un «complot terroriste» présumé islamiste visant à «faire tomber» un avion avec un engin explosif improvisé, a annoncé dimanche le Premier ministre Malcolm Turnbull, précisant que quatre personnes ont été arrêtées à Sydney.

«Je peux annoncer que la nuit dernière une importante opération de contre-terrorisme a eu lieu pour déjouer un complot terroriste visant à faire tomber un avion», a-t-il dit à des journalistes. Les mesures de sécurité ont été renforcées dans tous les principaux aéroports du pays, a-t-il précisé.

Les quatre hommes arrêtés samedi dans une série d'interpellations à Sydney sont soupçonnés d'être liés à un complot «d'inspiration islamique», a déclaré le commissaire Andrew Colvin, de la police fédérale australienne.

Il a ajouté que des informations recueillies au cours des derniers jours avaient mis les forces de l'ordre sur la piste d'une possible



«attaque terroriste utilisant un engin explosif improvisé», préparée par des personnes à Sydney.

Les autorités n'ont pas précisé si l'attaque visait un vol national ou international, mais selon le journal Sydney's Daily Telegraph, elle avait pour cible un vol domestique.

Les autorités australiennes craignent de nouvelles attaques

terroristes après plusieurs attentats, dont le meurtre d'un employé de la police à Sydney par un adolescent de 15 ans, qui ont visé le pays ces dernières années.

Avant cette annonce, douze attaques avaient été déjouées et une soixantaine de personnes inculpées depuis que le niveau d'alerte a été relevé, en septembre 2014.

ESPAGNE:

22.000 personnes évacuées lors d'un festival après un incendie

Plus de 22.000 personnes ont été évacuées samedi après que la scène d'un festival de musique électronique près de Barcelone (nord-est de l'Espagne) ait pris feu. Les pompiers, rapidement intervenus sur le site du festival Tomorrowland à Santa Coloma de Gramenet, ont réussi à éteindre l'incendie qui n'a fait aucun blessé, selon leur communiqué. Un total de 22.143 personnes ont été évacuées, a précisé

la même source. Une vidéo de l'incident montre une partie de la scène en proie à d'immenses flammes, une pluie d'étincelles retombant au sol alors que les festivaliers prennent la fuite, une fumée noire s'élevant au-dessus. Les raisons de cet incendie ne sont pas connues, mais les organisateurs du festival ont indiqué sur leur page Facebook qu'il est dû à des problèmes techniques. APS

FRANCE :

26 migrants découverts dans un camion frigorifique



Vingt-six (26) migrants ont été découverts samedi matin dans un camion frigorifique au terminal de Loon-plage (Nord), près de Dunkerque, conduisant à l'hospitalisation d'un enfant de deux ans, ont indiqué les autorités locales.

Tôt samedi, «le service de sécurité du terminal ferry a sollicité les sapeurs pompiers suite à la découverte d'un groupe de 26 migrants dans un camion frigorifique», a indiqué le service de secours ré-

gional dans un communiqué, selon l'AFP. «Par mesure de sécurité, les sapeurs-pompiers ont transporté un enfant de deux ans en légère hypothermie accompagné de sa mère de nationalité irakienne au centre hospitalier de Dunkerque», a-t-il ajouté.

De nombreux migrants désireux de rejoindre l'Angleterre tentent régulièrement de monter dans des camions qui prennent les car-ferries partant des ports du nord de la France pour Douvres.

PAYS-BAS: Incendie dans la raffinerie de Rotterdam



Un incendie s'est déclaré dans la nuit de samedi à dimanche dans la raffinerie de Rotterdam aux Pays-Bas, la plus importante d'Europe, entraînant l'arrêt d'une partie du site. «Le feu a pris cette nuit dans une centrale électrique à haute tension de la raffinerie Shell Pernis de Rotterdam», a déclaré un porte-parole de Shell cité par l'AFP.

L'incendie a été maîtrisé par les pompiers au petit matin, peu avant 6h00 locales (04H00 GMT), mais de gigantesques flammes étaient

encore visibles de très loin au-dessus de la raffinerie.

«Plusieurs unités sont à l'arrêt et, pour des raisons de sécurité, nous brûlons à la torche les gaz restants à l'intérieur», a expliqué le porte-parole, ajoutant que ce processus était «totalement contrôlé» et que la société «essaie de limiter ce brûlage pour ne pas trop déranger les habitants des alentours.»

Shell Pernis à Rotterdam est, avec environ 60 usines, la plus grande raffinerie d'Europe.

NIGERIA: 18 morts dans un accident de la route dans le nord-ouest



Dix-huit personnes ont été tuées samedi dans un accident de la route dans le nord-ouest du Nigeria, a indiqué la police de sécurité routière du pays.

L'accident, qui s'est produit dans la zone de Gumel de l'Etat de Jigawa (nord-ouest), a impliqué un camion à l'arrêt et un bus de banlieue. Le bus, roulant à sa vitesse maxi-

male, est entré en collision avec un camion à l'arrêt abandonné sur une route très fréquentée par son propre conducteur, a indiqué le Service fédéral de la sécurité routière (FRSC). Un commandant de police de sécurité routière a indiqué que 15 des passagers se trouvant à bord du bus ont été tués sur le coup, alors que trois autres

qui ont subi de graves blessures, sont décédés à l'hôpital. Une enquête a été ouverte pour établir la cause de l'accident. La police de sécurité routière a indiqué qu'une enquête préliminaire montre que le conducteur du camion à l'arrêt n'avait mis aucun panneau avertisseur pour indiquer que le véhicule était défectueux et fixe.

ALLEMAGNE: 2 morts lors d'une fusillade dans une discothèque

Deux personnes ont été tuées dans une fusillade survenue dans la nuit de samedi à dimanche à l'intérieur et aux abords d'une discothèque de la ville de Constance en Allemagne, selon un nouveau bilan communiqué par la police locale.

De précédentes données faisaient état de nombreux blessés. Un homme de 34 ans a d'abord tué une personne et en a blessé trois autres grièvement à l'arme à feu à l'intérieur de l'établissement, avant de blesser un policier à l'extérieur et d'être finalement tué par les forces de l'ordre, a précisé la police. La police a été contactée vers

04H30 du matin (02H30) et désormais «il n'y a plus de danger», a indiqué un porte-parole de la police. Le ou les auteurs ont été mis «hors d'état de nuire», a ajouté la police, sans préciser s'ils avaient été interpellés. Les tirs ont provoqué un mouvement de panique dans l'établissement, certains clients de la discothèque de cette ville du sud de l'Allemagne, proche de la Suisse, fuyant à l'extérieur ou se cachant à l'intérieur. Selon les médias allemands, la police s'est déployée en force autour de la discothèque située dans une zone industrielle, avec forces d'intervention spéciale et hélicoptère.

SICILE: Manifestation contre un bateau affrété par des militants d'extrême droite anti-réfugiés



Des dizaines de personnes ont manifesté samedi dans le port de Catane (Sicile) contre l'arrivée prévue dans les prochains jours d'un bateau affrété par des militants européens d'extrême droite anti-réfugiés, pour empêcher les migrants de débarquer sur le sol italien, ont rapporté des médias.

Selon les sources, une vingtaine d'embarcations, kayaks, voiliers, canots pneumatiques, se sont rassemblés dans le port pour réclamer des autorités qu'elles en empêchent l'accès à ce bateau, le C-Star, qui se trouve encore à plusieurs jours de mer de la Sicile.

«Nous sommes ici (...) pour fermer symboliquement le port de Catane», à ce navire, a expliqué Luca Nicotra responsable en Italie de l'Avaaaz, collectif mondial pour la défense des droits civiques.

«C'est d'abord un appel aux institutions du port pour empêcher que ce bateau puisse interférer avec les opérations en mer des ONG qui sauvent des dizaines de milliers de personnes chaque année», a encore affirmé M. Nicotra.

Le C-Star, affrété par le réseau européen «Génération identitaire» et en particulier «ses antennes française, italienne, autrichienne et allemande», avait été immobilisé mercredi à Famagouste, sur l'île de Chypre, avant de reprendre la mer à destination de la Sicile.

Le commandant, son second, le propriétaire du navire ainsi que sept membres d'équipage, avaient été interpellés mercredi, avant d'être relâchés jeudi soir, et le C-Star autorisé à quitter le port chypriote turc de Famagouste.

Ce bateau devait à l'origine embarquer des militants à Catane avant de se rapprocher des côtes libyennes.

L'objectif de cette opération, baptisée «Defend Europe» («Défendons l'Europe»), est d'intercepter et reconduire vers la Libye les bateaux qui transportent des migrants clandestins.

Selon les derniers chiffres de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), plus de 111.000 migrants sont arrivés en Europe par la mer depuis le premier janvier, dont près de 93.500 en Italie. Plus de 2.360 sont morts en tentant la traversée. AFS

ÉTATS-UNIS : Vol d'une réplique en or du module lunaire de la mission Apollo 11



Une très rare réplique miniature en or massif du module lunaire LEM qui s'est posé sur la Lune en 1969 a été volée au Musée de l'aéronautique et de l'espace Neil Armstrong à Wapakoneta dans l'Etat américain de l'Ohio (centre-est), a annoncé samedi la police locale.

Elle a indiqué dans un communiqué de presse avoir été alertée d'un cambriolage dans ce musée vendredi peu avant minuit, avant de découvrir sur place que la réplique en or, mesurant 12,7cm de haut pour 10,16cm de large, avait disparu. «Cette pièce est très rare

car elle a été offerte à Neil Armstrong à Paris, en France, peu après l'alunissage», a indiqué la police. Il n'existe que trois répliques de ce genre, destinées aux trois astronautes de la mission Apollo 11. Elles ont été fabriquées par le célèbre joaillier Cartier et leur valeur est inestimable, selon la police.

Neil Armstrong, né en 1930 à Wapakoneta et mort en 2012, est le premier homme à avoir posé le pied sur la Lune en juillet 1969 dans le cadre de la première mission d'alunissage effectuée en compagnie d'Edwin «Buzz» Aldrin et de Michael Collins.

PAKISTAN : 13 morts dans un accident de bus



Quelque 13 personnes ont été tuées et 4 autres blessées dimanche lorsqu'un minibus a percuté un gazoduc dans le nord du Pakistan, a rapporté la chaîne de télévision locale Dunya.

L'accident a eu

lieu vers 7h20 heure locale à Hasan Abdal, une petite ville à quelque 40 km au nord-ouest d'Islamabad, précise la même source, précisant que le minibus reliait Rawalpindi à Peshawar. Un incendie s'est déclenché

après la collision, faisant huit morts sur place. Cinq autres personnes ont succombé à leurs blessures à l'hôpital. Une enquête a été ouverte pour déterminer la cause de l'accident, a indiqué la police.

CHINE: Peine de mort pour le tueur à la pioche

La justice chinoise a condamné vendredi à la peine de mort un homme qui avait massacré 19 personnes à coups de pioche, dont ses parents et des enfants, a annoncé un tribunal local.

De retour le 28 septembre dernier dans son village natal de la province du Yunnan (sud-ouest de la Chine), Yang Qingpei avait tué ses parents parce qu'ils refusaient de lui donner de l'argent, selon l'acte d'accusation. Craignant d'être découvert, il avait ensuite massacré à coups de pioche 17 voisins, dont trois enfants, avant de s'enfuir à Kunming, la capitale provin-

ciale. Yang Qingpei avait plaidé coupable et avait présenté ses excuses aux proches des victimes la semaine dernière à l'ouverture de son procès. L'accusé «est condamné à la peine capitale pour homicide volontaire», a annoncé vendredi sur son site internet le Tribunal populaire intermédiaire de Qujing, dans la province du Yunnan. Dans son verdict, la cour souligne notamment «la machination abominable» et «le mode opératoire particulièrement cruel» du meurtrier. Yang Qingpei, né en 1989, a accepté le jugement et ne fera pas appel, selon le tribunal.

Lundi 31 juillet 2017

TÉLÉPHONE PORTABLE

Attention aux tumeurs cérébrales



L'abus de téléphonie mobile est néfaste à la santé du cerveau et peut accélérer le développement de tumeurs, selon une nouvelle étude scientifique suédoise.

Le débat sur la dangerosité du téléphone portable reprend de plus belle ! L'utilisation du téléphone portable nuit à la santé du cerveau, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Pathophysiology*. Elle augmente de 30% le risque de développer un gliome (tumeur cérébrale). Et au bout de 25 ans d'utilisation abusive, le cerveau aurait 3 fois plus de probabilité de développer ce type de pathologie.

Les chercheurs de l'University Hospital d'Örebro ont réalisé une nouvelle étude pour comprendre l'association entre l'utilisation du téléphone portable et le risque de développer un gliome.

Pour établir un lien, les scientifiques ont comparé, grâce à des questionnaires précis, les habitudes d'utilisation de téléphones portables

de 1800 malades ayant développé cette tumeur celles de patients sains. Ils ont comparé leur usage du téléphone, fixe et mobile, le type de smartphone utilisé, l'usage d'une oreillette, la durée d'appels quotidienne et le temps depuis lequel ils avaient ce type d'appareil.

Les résultats de cette étude révèlent que l'utilisation du mobile augmente de 30% le risque de gliome, et que ce danger augmente de manière significative pour chaque «tranche» de 100 heures et pour chaque année d'utilisation. Au point qu'avoir été en contact prolongé avec un téléphone portable pendant 25 triple ce risque.

Cette étude dévoile aussi que téléphoner avec un mobile ou un sans fil avant l'âge de 20 ans multiplie aussi la probabilité de gliome chez les

personnes âgées. Ces nouvelles données confirment les inquiétudes du Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC), agence spécialisée de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui a déjà classé en 2011 le portable comme potentiellement cancérigène pour l'homme.

Il est recommandé d'éviter l'utilisation de son téléphone dans les ascenseurs et les véhicules (où la réception est mauvaise) et en se déplaçant (changement répétés d'antennes relais) car cela augmente l'exposition aux ondes. Il est conseillé aussi de privilégier les conversations courtes, d'utiliser les kits oreillettes et d'éviter de laisser les jeunes enfants utiliser un portable, selon le rapport de l'Agence européenne de l'environnement.

Fumer augmente le risque d'être atteint de deux cancers successifs

On sait déjà que fumer augmente le risque de cancer du poumon. Une nouvelle étude vient de montrer qu'il multiplie aussi le risque de développer un second cancer.

En France, le tabac est la première cause de cancer et il est responsable de 30 % des cancers du poumon et de 73 000 décès prématurés. Mais cette nouvelle étude devrait à nouveau effrayer les amateurs de nicotine. En effet, les fumeurs ont plus de risques d'être atteints d'un deuxième cancer, selon les résultats d'une nouvelle analyse réalisée par le gouvernement américain et publiée dans la revue médicale *Journal of Clinical Oncology*.

Les chercheurs ont examiné des données médicales de cinq cohortes épidémiologiques qui comprennent 2.532 patients atteints d'un cancer du poumon du stade I, 6.386 de la vessie, 3.179 du rein et 2.967 avec une tumeur au cerveau.

Les fumeurs atteints d'un cancer du poumon, de la vessie, du rein ou avec une tumeur au cerveau ont un risque multiplié par 5 de souffrir d'un deuxième cancer par rapport aux malades qui n'ont jamais fumé selon les résultats de cette méta-analyse.

«Le lien entre le tabagisme et le second cancer était comparable au lien entre le tabagisme et le premier cancer, puisque les fumeurs sont dix fois plus à risque que les non-fumeurs de souffrir du cancer», explique Meredith S. Shiels, chargée de recherches à la Division de l'Institut National du Cancer et l'épidémiologie du Cancer et co-auteur de l'étude. Ce risque existe aussi pour les anciens fumeurs, même s'il diminue au fil des ans après la dernière cigarette fumée.

«Alors que la survie s'améliore pour un certain nombre de patients touchés par des cancers liés au tabac, la consommation de cigarettes peut augmenter le risque de développer un deuxième cancer lié à la nicotine parmi ces survivants», rappelle Meredith S. Shiels. «Ce paradoxe montre du doigt l'importance de la désaccoutance au tabac de tous les patients atteints d'un cancer».

D'autant plus que, continuer de fumer après un diagnostic de cancer multiplie aussi le risque de décès. L'Institut de prévention du cancer de Californie a révélé en 2013 que les hommes qui ont continué ou se sont remis à fumer après un diagnostic de cancer, ont présenté un risque accru de décès de 59% par rapport à ceux qui ont arrêté, tous types de cancer ou de traitement confondus.

75% DES ADOLESCENTS DORMENT AVEC LEUR TÉLÉPHONE PORTABLE ALLUMÉ

D'après une enquête rendue publique jeudi par l'Association Santé Environnement France (ASEF), les trois quarts des adolescents sont totalement accros à leur téléphone. Ils dorment avec leur téléphone portable allumé sous l'oreiller ou sur la table de chevet et le gardent dans la poche durant la journée.

600 élèves âgés de 14 à 20 ans ayant participé à une campagne de sensibilisation sur les risques liés à la téléphonie mobile organisée à l'automne dernier par l'ASEF (qui dit regrouper 2.500 médecins) ont rempli un questionnaire sur l'utilisation de leur téléphone.

L'utilisation du téléphone commence très jeune

75% des adolescents interrogés ont possédé un portable avant 14 ans et 33 % avant l'âge de 10 ans.

La plupart d'entre eux (85%) aime envoyer des SMS plutôt que de passer des coups de fil ! Près de 42% d'entre eux passent quand même plus d'une demi-heure au téléphone par jour.

72% d'entre eux ont entendu parler des risques, mais ils ne savent pas très bien comment se protéger: 58% pense qu'il ne faut pas garder son téléphone sur soi, 44% qu'il ne faut dormir avec son téléphone allumé à côté, et seuls



15% d'entre eux connaissent l'existence d'un kit mains-libres.

«Cette enquête nous a permis d'adapter nos conseils ! Nous parlons beaucoup des risques du portable dans les poches, mais nous nous sommes aperçus que beaucoup de jeunes filles le rangent non pas dans leur poche... mais dans leur soutien-gorge»,

indique Sarah Norest, chargée d'animation de l'ASEF.

Sur son site, l'Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) rappelle pour sa part que même si aucune preuve scientifique n'existe, «des interrogations subsistent sur d'éventuels effets à long terme»

du téléphone portable. Pour limiter les risques, elle recommande notamment d'éloigner son téléphone des zones sensibles du corps, de ne pas le garder dans les poches, d'utiliser au maximum un kit mains-libres, de privilégier les zones de bonne réception et d'éviter de téléphoner lors de déplacements à vitesse rapide.

PNEUMONIE : ELLE TUE CHAQUE ANNÉE PLUS D'UN MILLION D'ENFANTS

A l'occasion de la Journée mondiale de la pneumonie qui se tient chaque 12 novembre, on fait le point sur en chiffres sur cette maladie qui tue plus d'enfants que le paludisme, la tuberculose et le Sida réunis. Parce qu'elle concerne surtout les pays en voie de développement et qu'il s'agit d'une maladie bien prise en charge en France, nous avons tendance à oublier les ravages de la pneumonie à travers le monde, notamment chez les enfants de moins de 5 ans.

Pourtant, 1 enfant dans le monde meurt toutes les 20 secondes de cette maladie.

Qu'est-ce qu'une pneumonie ?

La pneumonie se définit comme une infection respiratoire aiguë affectant les poumons. Ceux-ci sont constitués d'alvéoles qui se remplissent d'air quand une personne en bonne santé respire. En cas de pneumonie, les alvéoles sont remplies de pus et de liquide, ce qui rend la respiration douloureuse et limite l'absorption d'oxygène. La pneumonie peut être d'origine bactérienne, virale ou causée par un champignon.

Quelles sont les facteurs de risque ?

Les enfants et les personnes âgées sont particulièrement à risque car leur système immunitaire est plus fragile. Les personnes immunodéprimées (atteintes par le VIH par exemple) sont aussi plus sensibles aux infections.

Quels sont les traitements contre la pneumonie ?

On peut traiter la pneumonie causée par des bactéries avec des antibiotiques. On recommande l'hospitalisation pour les nourrissons âgés de moins de deux mois et pour les cas les plus graves. Mais, dans la majorité des pays en voie de développement, l'accès à ces antibiotiques est difficile et onéreux, ce qui explique le taux de mortalité très élevé chez les enfants atteints par la maladie.

CANCER ET TÉLÉPHONE : LES NOUVELLES RECOMMANDATIONS POUR LIMITER LES RISQUES

L'Agence européenne de l'environnement estime, dans un nouveau rapport, qu'un lien probable existe entre téléphone portable et cancer. Elle préconise de bons gestes pour diminuer notre exposition aux ondes.

Le débat sur la dangerosité du téléphone portable reprend de plus belle ! A ce jour, les experts n'arrivent toujours pas à s'accorder sur les risques ou non de l'utilisation du téléphone portable sur le cerveau. Mais l'Agence européenne pour l'environnement vient de livrer un rapport dans lequel elle recommande des mesures immédiates pour un

usage plus raisonné du téléphone portable. Le principe de précaution doit prévaloir.

La principale préoccupation repose sur l'utilisation encore courante du téléphone mobile en voiture. Comme dans tous véhicules en mouvement (métro, train etc.), l'usage d'un téléphone en voiture entraîne le passage d'une antenne à relais à une autre ce qui augmente notablement les risques d'expositions aux ondes. Il faut donc éviter autant que possible d'utiliser son mobile en voiture explique l'Agence. Elle préconise également lors d'une conversation téléphonique d'utiliser les kits pié-

tons plutôt que coller le téléphone directement à son oreille, de ne pas rester trop longtemps en ligne et de changer toutes les deux minutes d'oreille. D'autre part, il vaut mieux éviter de laisser les jeunes enfants utiliser un téléphone portable. Rappelons qu'en 2011, la Cour de cassation italienne a reconnu un rapport entre tumeur du cerveau et utilisation intensive du téléphone portable chez un salarié et que le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) a déjà classé le portable comme potentiellement cancérigène pour l'homme...

LES JUS DE FRUITS SOUVENT AUSSI SUCRÉS QUE LES SODAS

Si vous faites attention à votre apport journalier en sucre ou à votre ligne, attention aux jus de fruits et aux smoothies vendus en grande surface. Ils sont très souvent trop sucrés, selon une nouvelle étude scientifique britannique. La plupart des jus de fruits sont plus sucrés que les sodas, selon les résultats d'une grande enquête réalisée par Action on Sugar, une association de chercheurs britanniques qui travaillent sur les effets du sucre sur la santé.

Les scientifiques ont analysé la composition et mesuré le taux de sucre de 203 jus de fruits, boissons à base de jus de fruits et smoothies destinés aux enfants et vendus comme bons pour la santé. Les résultats de leur enquête sont édifiants. Un quart des boissons testées (57) contenaient autant voire

plus de sucre que le Cola, soit 10,6 g de sucre pour 100 ml (5 cuillères à café dans 200ml) et certaines renfermaient même jusqu'à 8 cuillères à café de sucre, soit une fois et demi plus que le soda ! «C'est un scandale que ces boissons soient vendues comme étant saines pour les enfants et les parents. Cela doit cesser. Nous devons mettre un terme à la spirale complètement hors de contrôle de l'épidémie d'obésité infantile en Angleterre», s'indigne le Pr Graham MacGregor, de la Queen Mary University of London, et président de Action on Sugar.

D'autant plus que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a récemment appelé à diminuer nos apports en sucres, pour que ceux-ci ne constituent plus que 5% de nos apports caloriques journaliers (contre 10%

aujourd'hui), pour lutter contre l'obésité et les maladies.

Il est donc recommandé de ne pas dépasser la dose quotidienne de 6 morceaux de sucre pour les adultes et 3 pour les enfants.

Et comme le rappelle l'Organisation, une grande part des sucres consommés aujourd'hui sont «cachés» dans des aliments transformés qui ne sont pas toujours considérés comme des sucreries. Par exemple, 1 cuillère à soupe de ketchup contient environ 1 morceau de sucre.

La seule solution pour éviter le surdosage de sucre est de presser ses jus de fruits et de préparer ses smoothies maison.



LA TÉLÉ EN FOND SONORE NUIT AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

Ne laissez pas la télé allumée même en fond sonore quand votre enfant est dans les parages ! Cela nuit à son développement.

Les Japonais nous avaient prévenus : regarder la télé affecte l'intelligence verbale à passer trop de temps devant l'écran. Mais une nouvelle étude devrait inquiéter les parents un peu plus. Des chercheurs de l'université d'Iowa aux Etats-Unis assurent que le développement émotionnel et la sociabilité des enfants pourraient pâtir de la télé allumée, même quand celle-ci passe en fond sonore ! Même quand ils ne la regardent pas, les petits peuvent avoir leur attention détournée par le bruit émis par l'écran.

Dans la revue scientifique *Journal of Developmental and Behavioral Pediatrics*, des



scientifiques conseillent aux parents d'éloigner leur progéniture des programmes non éducatifs. 1 150 familles américaines comprenant des enfants âgés de deux à huit ans ont

été observées à la loupe. Après avoir scruté les habitudes familiales et les contenus télévisuels diffusés aux enfants, les chercheurs en ont déduit que la télé a un bon impact sur les jeunes téléspectateurs quand les programmes ont une visée pédagogique.

Autrement dit, les contenus éducatifs favoriseraient les fonctions cognitives des enfants.

En revanche, la télé devient contre-productive quand elle reste en fond sonore, empêche les enfants de se concentrer, de jouer ou de faire leurs devoirs par ailleurs.

La télé est-elle un allié ou un ennemi du développement intellectuel de l'enfant ? Avec le développement des écrans, le débat a encore de beaux jours devant lui.

75% DES ADOLESCENTS DORMENT AVEC LEUR TÉLÉPHONE PORTABLE ALLUMÉ

D'après une enquête rendue publique jeudi par l'Association Santé Environnement France (ASEF), les trois quarts des adolescents sont totalement accro à leur téléphone. Ils dorment avec leur téléphone portable allumé sous l'oreiller ou sur la table de chevet et le gardent dans la poche durant la journée.

600 élèves âgés de 14 à 20 ans ayant participé à une campagne de sensibilisation sur les risques liés à la téléphonie mobile organisée à l'automne dernier par l'ASEF (qui dit regrouper 2.500 médecins) ont rempli un questionnaire sur l'utilisation de leur téléphone.

L'utilisation du téléphone commence très jeune

75% des adolescents interrogés ont possédé un portable avant 14 ans et 33 % avant l'âge de 10 ans.

La plupart d'entre eux (85%) aime envoyer des SMS plutôt que de passer des coups de fil ! Pourtant 42% d'entre eux passent quand même plus d'une demi-heure au téléphone par jour.

72% d'entre eux ont entendu parler des risques, mais ils ne savent pas très bien comment se protéger: 58% pense qu'il ne faut pas garder son téléphone sur soi, 44% qu'il ne faut dormir avec son téléphone allumé à côté, et seuls



15% d'entre eux connaissent l'intérêt d'un kit mains-libres.

«Cette enquête nous a permis d'adapter nos conseils ! Nous parlions beaucoup des risques du portable dans les poches, mais nous sommes aperçus que beaucoup de jeunes filles le rangent non pas dans leur poche... mais dans leur soutien-gorge»,

indique Sarah Norest, chargée d'animation de l'ASEF.

Sur son site, l'Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) rappelle pour sa part que même si aucune preuve scientifique n'existe, «des interrogations subsistent sur d'éventuels effets à long terme

du téléphone portable. Pour limiter les risques, elle recommande notamment d'éloigner son téléphone des zones sensibles du corps, de ne pas le garder dans les poches, d'utiliser au maximum un kit mains-libres, de privilégier les zones de bonne réception et d'éviter de téléphoner lors de déplacements à vitesse rapide.

PNEUMONIE : ELLE TUE CHAQUE ANNÉE PLUS D'UN MILLION D'ENFANTS

A l'occasion de la Journée mondiale de la pneumonie qui se tient chaque 12 novembre, on fait le point sur en chiffres sur cette maladie qui tue plus d'enfants que le paludisme, la tuberculose et le Sida réunis. Parce qu'elle concerne surtout les pays en voie de développement et qu'il s'agit d'une maladie bien prise en charge en France, nous avons tendance à oublier les ravages de la pneumonie à travers le monde, notamment chez les enfants de moins de 5 ans.

Pourtant, 1 enfant dans le monde meurt toutes les 20 secondes de cette maladie.

Qu'est-ce qu'une pneumonie ?

La pneumonie se définit comme une infection respiratoire aiguë affectant les poumons. Ceux-ci sont constitués d'alvéoles qui se remplissent d'air quand une personne en bonne santé respire. En cas de pneumonie, les alvéoles sont remplies de pus et de liquide, ce qui rend la respiration douloureuse et limite l'absorption d'oxygène. La pneumonie peut être d'origine bactérienne, virale ou causée par un champignon.

Quelles sont les facteurs de risque ?

Les enfants et les personnes âgées sont particulièrement à risque car leur système immunitaire est plus fragile.

Les personnes immunodéprimées (atteintes par le VIH par exemple) sont aussi plus sensibles aux infections.

Quels sont les traitements contre la pneumonie ?

On peut traiter la pneumonie causée par des bactéries avec des antibiotiques. On recommande l'hospitalisation pour les nourrissons âgés de moins de deux mois et pour les cas les plus graves. Mais, dans la majorité des pays en voie de développement, l'accès à ces antibiotiques est difficile et onéreux, ce qui explique le taux de mortalité très élevé chez les enfants atteints par la maladie.

LA TÉLÉ EN FOND SONORE NUIT AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

Ne laissez pas la télé allumée même en fond sonore quand votre enfant est dans les parages ? Cela nuirait à son développement.

Les Japonais nous avaient prévus : regarder la télé affecte l'intelligence verbale à passer trop de temps devant l'écran. Mais une nouvelle étude devrait inquiéter les parents un peu plus. Des chercheurs de l'université d'Iowa aux États-Unis assurent que le développement émotionnel et la sociabilité des enfants pourraient pâtir de la télé allumée, même quand celle-ci passe en fond sonore ! Même quand ils ne la regardent pas, les petits peuvent avoir leur attention détournée par le bruit émis par l'écran.

Dans la revue scientifique *Journal of Developmental and Behavioral Pediatrics*, les



scientifiques conseillent aux parents d'éloigner leur progéniture des programmes non éducatifs. 1 150 familles américaines comprenant des enfants âgés de deux à huit ans ont

été observées à la loupe. Après avoir scruté les habitudes familiales et les contenus télévisuels diffusés aux enfants, les chercheurs ont déduit que la télé a un bon impact sur les jeunes téléspectateurs quand les programmes ont une visée pédagogique.

Autrement dit, les contenus éducatifs favoriseront les fonctions cognitives des enfants.

En revanche, la télé devient contre-productive quand elle reste en fond sonore, empêchant les enfants de se concentrer, de jouer ou de faire leurs devoirs par ailleurs.

La télé est-elle un allié ou un ennemi du développement intellectuel de l'enfant ? Avec le développement des écrans, le débat a encore de beaux jours devant lui.

CONGO: Début du deuxième tour des législatives

Le deuxième tour des élections législatives a débuté dimanche au Congo-Brazzaville où le parti du président Denis Sassou Nguesso devait reconduire sa confortable majorité à l'Assemblée, selon des médias.

Le vote a démarré à 08H00 (07H00 GMT) dans la plupart des bureaux et les électeurs doivent départager 94 candidats restés en lice dans 47 circonscriptions, ont indiqué ces médias. Le Parti congolais du travail (PCT) du président Denis Sassou Nguesso avait obtenu 72 sièges sur 151 au premier tour le 16 juillet, contre sept pour l'Union des démocrates et humanistes (UDH-Yuki) de Guy-Brice Parfait Kolélas, et trois pour l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads).

Peu avant midi à Brazzaville, dans la deuxième circonscription de Ouenzé (cinquième arrondissement) des incidents impliquant des militaires ont éclaté, ont indiqué des témoins, cités par l'AFP.

«Ils sont venus en treillis pour voter avec des cartes d'électeur, mais sans cartes d'identité. Or, tout électeur doit présenter ces deux pièces afin d'accomplir son devoir citoyen», a déploré Flore Anique Mbemba, suppléant du candidat indépendant Marien Ikama, opposé au candidat du PCT au pouvoir Dominique Ondzé.

«Pour nous, il s'agit d'électeurs fictifs qui n'ont pas droit au vote», a-t-elle soutenu.

«Pour l'avoir dénoncé au moins cinq de nos militants ont été passés à tabac. Notre candidat a décidé de se retirer et de laisser son adversaire continuer la course tout seul», a ajouté Mme Mbemba.

Tous les délégués du candidat Marien Ikama ont quitté les 24 bureaux de vote.

«Les militaires qui ont voté étaient tous régulièrement inscrits. C'est juste leurs uniformes qui ont créé la panique du côté des délégués démissionnaires», a déclaré Jean Bayabi, chef du bureau de vote. Les autorités ont reporté le scrutin dans neuf des quatorze circonscriptions électorales du Pool (sud). Cette région proche de Brazzaville a re-plongé dans la violence depuis la présidentielle contestée de mars 2016, remportée par M. Sassou Nguesso qui cumule plus de 33 ans au pouvoir.

SOMALIE: Au moins cinq morts dans un attentat à Mogadiscio

Au moins cinq personnes ont été tuées et dix autres blessées dimanche par l'explosion d'une voiture piégée sur l'artère principale de Mogadiscio, a annoncé le ministère somalien de la Sécurité.

«Cinq civils ont été tués et 10 autres blessés par l'explosion de la voiture chargée d'explosifs», a déclaré le porte-parole du ministère, Ahmed Mohamad.

L'explosion «a eu lieu devant des boutiques» de la rue Maka Al-Mukarama, l'artère la plus fréquentée de la capitale somalienne et qui mène au palais présidentiel, a précisé le porte-parole, ajoutant que les explosifs avaient été déclenchés à distance.

NIGERIA: Le gouvernement demande à l'armée de renforcer la lutte contre Boko Haram

Le gouvernement nigérien a annoncé dimanche avoir demandé à l'armée de renforcer la lutte contre le groupe terroriste «Boko Haram» qui a tué au moins 69 personnes dans une embuscade mardi.

Le vice-président Yemi Osinbajo a rencontré de hauts gradés de l'armée pour parler de l'attaque qui a ciblé une mission de prospection pétrolière dans l'Etat du Borno, dans le nord-est. Trois personnes ont en outre été enlevées.

Au cours de la réunion, qui s'est tenue jeudi, M. Osinbajo a ordonné à l'armée d'accroître les efforts et les activités dans l'Etat du Borno afin de «maintenir de manière effective le contrôle ferme de la situation», a déclaré le porte-parole du vice-président, Laolu Akande.

Selon le porte-parole de M. Osinbajo - qui assure l'intérim du président Muhammadu Buhari en congé maladie à durée indéterminée à Londres -, le vice-président a qualifié l'attaque d'«effroyable».

Son bilan est le plus élevé depuis février 2016, où 58 personnes avaient perdu la vie dans un double attentat-suicide dans un camp de déplacés à Dikwa.

Selon un travailleur humanitaire qui a pris part à la recherche des corps, 19 soldats, 33 membres de milices civiles et 17 civils ont péri au cours de l'attaque de mardi.

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC Le Conseil de Grande Canarie rejette la décision de la délimitation des frontières maritimes entre le Maroc et les Iles Canaries

Le Conseil municipal de Grande Canarie et à sa tête les groupes politiques de Nouvelles Canaries et du parti socialiste (PSOE) a rejeté au cours de sa séance plénière tenue vendredi la décision du Maroc de délimiter sa frontière maritime devant les Iles Canaries en intégrant les eaux du Sahara occidental, a indiqué le responsable de la solidarité internationale, Carmelo Ramirez.

Cette décision «affecte sérieusement les Iles Canaries par la proximité du Sahara occidental, situé à 100 kilomètres environ, avec les conséquences qu'elle peut avoir sur l'économie et la stabilité du territoire des îles», a déclaré M. Ramirez. Le conseiller a également fait référence à l'existence probable d'hydrocarbures et de miné-



raux rares comme le tellure, dans les eaux situées entre le Sahara occidental et les Iles Canaries «ce qui suscite l'intérêt chez le Maroc», a-t-il souligné.

Le gouvernement du Maroc enfreint gravement le droit international puisque les eaux territoriales du Sahara occidental ne relèvent pas de sa souveraineté, car il est considéré comme un territoire non autonome occupé illégalement par le Maroc.

Dans sa motion, le conseil de grande Canarie souligne que la décision marocaine «viole plusieurs résolutions telles que la résolution 1514 de l'ONU qui reconnaît le droit à l'autodétermination du peuple

sahraoui et plusieurs autres résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU qui reconnaissent le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui outre l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne qui a exclu des accords commerciaux entre l'UE et le Maroc, qui ne sont pas applicables au Sahara occidental. «Ces violations répétées du droit international, a expliqué Ramirez, exigent une réponse de l'ONU et l'UE, qui doivent forcer le gouvernement marocain à être respectueux des règles».

Tout en rejetant dans sa motion cette décision marocaine qui inclut les eaux territoriales du Sahara occidental qui ne re-

lève pas de sa souveraineté, le conseil de Grande Canarie demande au gouvernement espagnol de «dénoncer cette situation et forcer le Maroc à se conformer au droit international».

La motion approuvée exhorte également le gouvernement des Iles Canaries à «suivre de près cette question» et demande le respect des droits de la population sahraouie et plus particulièrement sa demande d'un référendum d'autodétermination. Le texte adopté par le Conseil de grande Canarie demande également au Maroc de «cesser de violer les droits de l'homme des sahraouis vivant dans les territoires occupés et de mettre fin au pillage des ressources naturelles du Sahara occidental».

Le gouvernement marocain a approuvé au début du mois de juillet un projet de loi et un décret pour délimiter la frontière maritime au large des Iles Canaries en intégrant les eaux du Sahara occidental. Cette décision engagée unilatéralement par le Maroc a été vivement critiquée et dénoncée par de nombreuses personnalités et de partis politiques espagnols.

SÉNÉGAL Les Sénégalais commencent à voter pour renouveler leur Assemblée nationale

Les Sénégalais ont commencé hier à voter pour renouveler leur Assemblée nationale lors de législatives tests à deux ans de la présidentielle de 2019.

Quelque 6,2 millions d'électeurs sont appelés à se rendre dans près de 14.000 bureaux de vote répartis dans le pays et dans huit «départements de l'étranger» pour la diaspora dispersée dans le monde entier.

Les bureaux ont ouvert vers 08H00 GMT pour permettre aux électeurs de départager un nombre record de listes - 47, contre 24 en 2012-. Ils doivent fermer à 18H00 GMT et les premiers résultats de ce scrutin à un tour sont attendus dans la nuit de dimanche à lundi.

Le nombre de sièges à l'Assemblée nationale passe de 150 à 165, en vertu



d'une révision constitutionnelle adoptée en mars 2016 et créant 15 députés pour représenter la diaspora.

Sur les 165 sièges, 105, dont les 15 de la diaspora, seront pourvus au scrutin majoritaire, un système très favorable au parti qui terminera premier dans chaque département, puisqu'il en raflera tous les sièges.

Soixante autres sièges seront pour-

vus à la proportionnelle.

Face aux partisans du chef de l'Etat Macky Sall, l'opposition avivée divisée, avec comme têtes de liste principales son prédécesseur, le nonagénaire Abdoulaye Wade, et le maire de Dakar, Khalifa Sall, en dénonçant la tentative pour une affaire de détournement de fonds présumé.

Par ailleurs, le ministre de l'Intérieur, Abdoulaye Daouda Diallo, a décrété vendredi «pour des raisons de sécurité» une interdiction de circuler entre les régions du pays le jour du vote, de minuit à minuit.

Et des responsables politiques et religieux ont lancé des appels au calme, la campagne ayant été émaillée de violences qui ont fait de nombreux blessés à travers ce pays.

Niger Le Niger envisage de développer un Document de politique extérieure

Le Niger a décidé de se doter d'un Document de politique extérieure pour renforcer et consolider le travail déjà accompli dans le domaine de la diplomatie, ont rapporté des médias citant une source officielle.

«La diplomatie nigérienne s'est caractérisée, ces dernières années, par un dynamisme indiscutable avec notamment l'élargissement de la carte diplomatique et la présence remarquable du président de la République dans les grandes rencontres interna-

tionales», précise un communiqué du gouvernement à l'issue d'une réunion du conseil des ministres vendredi.

Pour renforcer et consolider le travail déjà accompli dans le domaine de la diplomatie, «il est apparu nécessaire de doter notre pays, d'un Document de politique extérieure qui fixera davantage nos ambitions, nos orientations et nos stratégies dans un domaine déterminant de l'action étatique», explique le communiqué du gouvernement.

Le Document de politique extérieure, que propose le ministre en charge des Affaires étrangères, devra répondre à deux considérations fondamentales, à savoir «comment notre diplomatie peut contribuer à la sécurité de notre pays et à son développement socio-économique».

Le document ainsi élaboré et sera validé par un atelier national, puis soumis au gouvernement pour adoption.

JOURNÉE MONDIALE DE LA DIGNITÉ DES VICTIMES DE TRAITE D'ÊTRES HUMAINS: Les flux migratoires de plus en plus pesants

L'humanité célèbre hier (30 juillet) la Journée mondiale de la dignité des victimes de la traite d'êtres humains, dans un contexte marqué par de larges mouvements migratoires devenus pesants et qui ont plongé des millions de personnes dans l'exploitation criminelle, considérée comme le crime organisé le plus lucratif à échelle mondiale.

Le 30 juillet de chaque année, l'humanité se rappelle des personnes victimes de la traite d'êtres humains. Une date qui ne peut pas passer sous silence au regard des dernières actualités sur le sujet dans le monde.

A cette occasion, l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC) s'est engagé récemment à mettre l'accent sur les actions pouvant être entreprises en vue d'aider et de protéger les victimes de la traite, en se penchant notamment sur les larges mouvements de réfugiés et de migrants, de plus en plus vulnérables.

Dans cette optique, l'ONUDC met en évidence, d'une part, les conséquences multiples que font peser les conflits et les catastrophes naturelles sur les risques de trafic d'êtres humains et, d'autre part, le fait que de nombreuses victimes ne sont pas identifiées en tant que telles et, dès lors, n'ont pas accès à une aide ou à une protection.

Selon de récentes données fournies par l'Organisation internationale du travail (OIT), le travail forcé et l'exploitation sexuelle génèrent actuellement 150



milliards de dollars américains chaque année dont les deux tiers proviendraient de l'exploitation sexuelle, ce qui fait de la traite d'êtres humains, le troisième crime organisé le plus lucratif à l'échelle mondiale.

Alors que le nombre de victimes est estimé à des dizaines de millions, les condamnations de trafiquants d'êtres humains dans le monde entier sont de moins de 10 000 cas, selon le rapport 2017 sur la traite des êtres humains.

Chaque année, des dizaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants sont victimes de la traite dans leurs pays ou à l'étranger, selon l'OIT.

L'organisation estime qu'environ 21 millions d'individus sont victimes de travail forcé à travers le monde.

Seul John Brandolino, directeur de l'ONUDC (Office des Nations-Unies contre la drogue), 60% des victimes de trafic d'êtres humains dans le monde sont étrangères aux pays où elles ont été détectées.

Les passeurs qui leur proposent des traversées de la Méditerranée à des prix parfois 100 fois plus supérieurs à ceux d'un ferry sont les principaux investigateurs de ce trafic d'être humains.

Dans leur quête d'un meilleur futur, de nom-

breux migrants se sont retrouvés manipulés par des «passeurs», ceux ayant survécu à des traversées se retrouvent confrontés à des exploitations diverses.

Selon Interpol, le trafic d'êtres humains, défini comme «l'acquisition, la vente et l'exploitation des adultes et des enfants», fait figure aujourd'hui derrière le trafic d'armes de troisième marché mondial, générant un chiffre d'affaires de près de 39 milliards de dollars par an.

Femmes et enfants, les proies faciles

Selon le dernier rapport de l'ONUDC, les enfants représentent un tiers des victimes du trafic d'êtres humains dans le monde, les femmes et les filles quant à elles représentent 79 % du trafic mondial. Ils deviennent facilement des victimes de la traite et de l'exploitation au travail et sexuelle.

En 2016, près d'un demandeur d'asile sur trois, dans l'Union européenne, était un enfant. Beaucoup d'entre eux ont disparu et risquent de tomber entre les mains de trafiquants d'être humains.

L'agence de police de l'Union européenne a dévoilé qu'au cours de l'année 2016, sur les 96 000 enfants non accompagnés ayant été enregistrés comme demandeurs

d'asile, près de 10 000 auraient disparu des radars.

Dans un récent communiqué, l'Organisation Human Rights Watch (HRW) a révélé que les réfugiés mineurs non accompagnés ne sont pas bien pris en charge notamment en Grèce. «Des migrants mineurs non accompagnés sont identifiés en tant qu'adultes et cela provoque de vrais problèmes, en les mettant avec des adultes qui n'ont aucun lien avec eux», avec tout ce que cela comporte comme conséquences fâcheuses, a souligné HRW.

Des personnes sont victimes de la traite dans de contextes locaux ainsi que de part et d'autres frontières internationales dans la servitude domestique, exploitation sexuelle et des travailleurs, la mendicité, les mariages forcés, le prélevement d'organes, la location de ventres et autres actes criminels.

Désormais, à des degrés moindres, tous les pays sont affectés par la traite des êtres humains que ce soit un pays d'origine, de transit ou de destination des victimes.

Le mois dernier, le haut commissaire de l'ONU aux réfugiés, Filippo Grandi, avait jugé «décevante» l'avancée du programme de relocalisation des réfugiés mis en place en septembre 2015 pour tenter de soulager la Grèce et l'Italie.

Alors que le plan prévoyait initialement 160.000 relocalisations, ils n'étaient partis de Grèce au 13 juillet que 16.477 personnes, et d'Italie 7.615 personnes, selon les statistiques publiées par la Commission européenne.

Le Journée mondiale de la dignité des victimes de la traite d'êtres humains est célébrée depuis 2005.

ARABIE SAOUDITE: Ottawa inquiet de la possible utilisation de matériel canadien dans la répression

Le Canada a exprimé sa «vive préoccupation» sur la possible utilisation par l'Arabie saoudite de véhicules blindés légers de fabrication canadienne dans des opérations de répression dans l'est du pays et laissé entendre qu'il pourrait être amené à réexaminer leur livraison si c'était le cas.

«Nous prenons très au sérieux ces allégations (...) et nous allons faire un suivi immédiat», a déclaré samedi le Premier ministre Justin Trudeau, lors d'un déplacement dans le centre du pays.

Il était interrogé sur la publication par le quotidien The Globe and Mail d'informations selon lesquelles des véhicules blindés légers vendus par le Canada à l'Arabie saoudite «auraient été utilisés contre des civils chiites dans une vaste opération, qui aurait fait des victimes», dans la région de la ville d'Awamiya, dans l'est du pays.

Le Globe and Mail indiquait avoir fait confirmer par des experts que des véhicules apparaissant sur des photos et des vidéos de l'opération menée par les forces de sécurité saoudiennes étaient bien des «Gurkha RPVs», fabriqués au Canada, par Terradyne Armored Vehicles.

M. Trudeau a souligné que la ministre des Affaires étrangères Chrystia Freeland était saisie du dossier et «en train d'agir immédiatement pour voir ce qui se passe et ce qu'on peut faire».

Mme Freeland avait exprimé un peu plus tôt sa «vive préoccupation» par l'intermédiaire d'un de ses porte-parole. «S'il s'avère que des exportations canadiennes ont été utilisées pour commettre de graves violations des droits de l'homme, la ministre prendra des mesures», avait ajouté le porte-parole.

Le contrat controversé de vente de ces véhicules d'un montant de quelque 13 milliards de dollars américains avait été conclu par le précédent gouvernement conservateur.

Le gouvernement libéral de M. Trudeau a dû défendre à plusieurs reprises ce contrat face aux critiques des défenseurs des droits de l'homme. Et le prédécesseur de Mme Freeland aux Affaires étrangères, Stéphane Dion, avait affirmé en avril 2016 que le gouvernement suspendrait ou révoquerait la licence d'exportation de ce matériel, si des «informations crédibles» faisaient état de son utilisation «à mauvais escient».

La réglementation canadienne sur les ventes de matériel à usage militaire prévoit des restrictions dans le cas de violations des droits de l'homme des citoyens du pays destinataire de ces matériels et prohibe leur utilisation contre des civils.

«Nous avons des contrats dans lesquels les gens s'engagent à respecter les lois canadiennes, les termes du contrat et les valeurs canadiennes et on s'attend à ce que ces contrats soient respectés», a déclaré M. Trudeau lors d'un bref point de presse retransmis par Radio Canada.

Un peu plus tôt cette semaine, le Canada s'était dit «préoccupé par l'escalade de la violence dans l'est de l'Arabie saoudite, qui s'est soldée par des pertes civiles et au sein des forces de sécurité».

«Nous reconnaissons que l'Arabie saoudite fait face à des défis en matière de sécurité, mais nous exhortons les autorités locales à collaborer avec toutes les collectivités afin de désamorcer les tensions. De telles difficultés doivent être résolues dans le respect du droit international en matière de droits de la personne», avait ajouté le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

RUSSIE-SYRIE Un journaliste d'une chaîne russe tué en Syrie par Daech

Un journaliste du service arabe de la chaîne d'information russe RT (ex-Russia Today) a été tué dimanche dans une attaque du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) dans la province de Homs en Syrie, a indiqué cette chaîne de télévision.

«RT déplore la perte de son correspondant Khaled al-Khatib qui a été tué ce dimanche 30 juillet alors qu'il

couvrait l'opération de l'armée syrienne contre le groupe terroriste EI près de Soukhna dans les zones orientales de la province de Homs», a indiqué la chaîne dans un communiqué publié sur son site en arabe.

Le journaliste «s'est vu infliger une blessure fatale lorsqu'un tir des terroristes de l'EI a visé une position de l'armée syrienne», selon le communiqué. Les forces syriennes ont repris

vendredi la ville d'Al-Soukhna, le dernier fief de l'EI dans la province de Homs, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

La prise de contrôle de cette ville, située à quelque 70 kilomètres de la cité antique de Palmyre, permet à l'armée syrienne de faire une avancée majeure vers la province de Deir Ezzor, majoritairement aux mains des terroristes depuis 2015.

IRAN Le Parlement adopte une motion visant à répondre aux sanctions américaines

La Commission de la sécurité nationale et de la politique étrangère du Majlis (parlement iranien) a adopté samedi les grandes lignes d'une motion visant à répondre aux récentes sanctions américaines à l'encontre de l'Iran.

Si elle est ratifiée lors de la séance publique du Majlis, la motion «riposterait aux mesures terroristes et aventurées des Etats-Unis dans la région», a rapporté PressTV.

Elle envisage également des mesures visant à soutenir les forces armées et de sécurité iraniennes ainsi que les Iraniens qui seront affectés par les actions américaines, a

dit le vice-ministre des Affaires étrangères, Abbas Araqchi, qui a assisté à la réunion de la commission.

M. Araqchi a décrit la motion comme une mesure appropriée pour répondre aux politiques «hostiles et malveillantes» des Etats-Unis.

Les sanctions américaines auront des effets négatifs sur la mise en œuvre de l'accord historique sur le nucléaire iranien, signé par l'Iran et six puissances mondiales en juillet 2015, a-t-il ajouté. Vendredi, les Etats-Unis ont imposé à l'Iran de nouvelles sanctions relatives

aux missiles balistiques en réponse à ce qu'ils ont appelé les «actions provocatrices continues», notamment le récent lancement d'une fusée, a déclaré le département du Trésor américain.

Jedi, l'Iran a lancé un engin spatial qui a utilisé des technologies «étroitement liées à celles d'un missile balistique intercontinental», ce qui représente une «étape menaçante franchie par l'Iran», a expliqué le communiqué américain.

NUCLÉAIRE IRANIEN : Téhéran menace de quitter l'accord

Téhéran pourrait se retirer de l'accord sur son programme nucléaire si ses désavantages l'emportent sur ses bénéfices, a déclaré le vice-ministre iranien des Affaires étrangères Abbas Araçhi cité par l'agence Tasnim.

«La République islamique d'Iran se conformera aux dispositions du Plan global d'action commun aussi longtemps cet accord sera profitable au pays», a indiqué le responsable iranien. M.Araçhi a également dénoncé le projet de loi instaurant de nouvelles sanctions à l'encontre de l'Iran, de la Russie et de la Corée du Nord, adopté récemment par le Congrès américain. «Ce document impose des sanctions à l'Iran en vue de dissuader les gens de faire des affaires avec Téhéran», a indiqué le vice-chef de la diplomatie iranienne.

Selon lui, en décrétant de nouvelles sanctions contre son pays, «Washington viole l'accord nucléaire qui doit être mis en oeuvre de bonne foi».

L'accord sur le nucléaire iranien, connu sous son acronyme JCPOA (Joint Comprehensive Plan of Action), a été signé le 14 juillet 2015 à Vienne par l'Iran et les grandes puissances, dont les Etats-Unis, la Russie, la Chine, la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne. Durant sa campagne présidentielle, Donald Trump avait promis de «déchirer le pire accord jamais paraphé par Washington». Or, la semaine dernière, l'administration américaine a admis que Téhéran remplissait bien les conditions du texte.

Cela n'a cependant pas empêché Washington d'imposer à l'Iran de nouvelles sanctions «en réponse à son programme de missiles balistiques et à la politique qu'il mène au Moyen-Orient.»

ATTAQUE CONTRE DEUX BOÎTES DE NUIT EN TURQUIE: Un mort et quatre blessés



Un adolescent turc a été tué et quatre personnes ont été blessées hier à l'aube par un homme qui a ouvert le feu sur deux boîtes de nuit d'une plage huppée de Bodrum, station touristique de la mer Egée, a rapporté le quotidien Hurriyet.

Les motivations du tireur, qui a pris la fuite, tout comme son identité, n'étaient pas connues dans l'immédiat.

L'homme a tiré 26 fois en direction des clients des deux boîtes de nuit mitoyennes, situées en extérieur sur le front de mer.

Furlan Say, 18 ans, serveur, a succombé à ses blessures un peu plus tard à l'hôpital.

Deux autres serveurs ont été blessés, ainsi que deux clients dont l'épouse d'une personnalité de la télévision turque présente dans le club, selon la même source.

Le journal a précisé que la police était toujours à la recherche du tueur.

La sécurité a été renforcée autour des nightclubs en Turquie après l'attentat qui a fait 39 morts la nuit du Nouvel An dans une discothèque huppée d'Istanbul, et revendiqué par le groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI, Daech).

L'auteur présumé de cette fusillade, Abdulkadir Masharipov, de nationalité ouzbèke, a été arrêté mi-janvier et est maintenu en détention depuis.

ÉTATS-UNIS - RUSSIE Moscou répondra «de manière équivalente» à toute nouvelle sanction américaine

La Russie répondra «de manière équivalente» à toute nouvelle sanction américaine, a prévenu hier le vice-ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Riabkov, trois jours après le vote d'un nouveau train de sanctions contre Moscou par le Congrès américain.



«Si le camp américain décide d'aller de l'avant vers davantage de détérioration, nous répondrons, de manière équivalente», a déclaré le haut diplomate russe lors d'un entretien à la chaîne américaine ABC.

Le président américain Donald Trump a indiqué vendredi qu'il signerait le texte renforçant les sanctions contre la Russie, adopté par la Chambre des représentants mardi et par le Sénat jeudi, à chaque fois à la quasi unanimité.

Ces sanctions votées unilatéralement ont fait vivement réagir en Europe, qui avait régulièrement été associée jusqu'ici à chaque initia-

tive visant la Russie, notamment après l'annexion de la Crimée, en 2014.

Pour Sergueï Riabkov, cette loi, qui est «totalement bizarre et inacceptable», était «la dernière goutte d'eau».

La Russie a riposté en annonçant vendredi la réduction prochaine de la présence diplomatique américaine sur son territoire, afin que ses effectifs soient alignés sur ceux du personnel de représentation russe aux Etats-Unis. Si les Etats-Unis décidaient d'aller plus loin, «nous répondrions», a assuré le diplomate.

Interrogé sur la nature de cette

réponse, Sergueï Riabkov a expliqué que la Russie disposait d'«une boîte à outils très riche», mais a refusé de donner davantage de précisions.

«Nous ne sommes pas joueurs», a-t-il affirmé. «Nous sommes des gens qui envisagent les choses de manière très sérieuse et très responsable.» Selon lui, la Russie «tend la main» aux Etats-Unis car elle souhaite que les deux nations coopèrent, et espère ainsi que «quelqu'un, de l'autre côté, y compris le président (Donald) Trump mais aussi d'autres, y verra une chance de prendre une voie différente».

VENEZUELA : Un candidat à l'Assemblée constituante tué par balle

Un candidat à l'Assemblée constituante vénézuélienne, que les électeurs doivent désigner dimanche, a été assassiné par balle chez lui dans la nuit de samedi à dimanche, a annoncé le Parquet.

«Un groupe a fait irruption» chez José Felix Pineda, un avocat de 39 ans, à Ciudad Bolívar (sud-est), «et lui a tiré dessus à plusieurs reprises», a indiqué le Ministère public vénézuélien sur Twitter, sans évoquer d'éventuels motifs.

Il s'agit du deuxième candidat assassiné. Le 10 juillet, José Luis Rivas a été



abattu en pleine campagne électorale dans la ville de Maracay (centre-nord). Le scrutin pour désigner les 545 membres de l'Assemblée constituante,

voulue par le président socialiste Nicolas Maduro, a débuté dimanche à 06H00 locales (10H00 GMT) et M. Maduro a été le premier à voter dans un bureau de l'ouest de Caracas, accompagné de son épouse Cilia Flores et de plusieurs dirigeants.

L'opposition, qui boycotte cette élection, a appelé à un rassemblement massif dimanche dans la capitale, ainsi qu'à dresser des barricades dans tout le pays bien que le gouvernement ait menacé de jusqu'à dix ans de prison ceux qui feraient obstacle au scrutin.

ESTONIE - ÉTATS-UNIS Le vice-président américain Mike Pence en visite en Estonie

Le vice-président américain Mike Pence est arrivé dimanche en Estonie, première étape d'une tournée destinée à rassurer les trois pays baltes (Estonie, Lituanie, Lettonie) qui souhaitent le renforcement de la présence militaire américaine chez eux, rapportent des médias.

M. Pence est arrivé à l'aéroport de Tallinn dans l'après-midi.

Il devrait s'entretenir dans la soirée avec le Premier ministre estonien Juri Ratas des systèmes américains de défense anti-aérienne que les pays baltes, membres de l'Otan, aimeraient voir déployés chez eux, à la frontière orientale de l'Alliance, ainsi que l'a expliqué M. Ratas au journal Eesti Pevald.

«La contribution des Etats-Unis à la sécurité des pays baltes et de l'en-

semble de l'Europe est vitale et je compte remercier le vice-président pour cela», a dit M. Ratas avant l'arrivée de M. Pence.

Il a indiqué que leur entretien devrait porter aussi sur la coopération en matière de cyber-défense et de la coopération américano-européenne en général.

L'Estonie assure actuellement la présidence tournante de l'Union européenne.

M. Pence doit rencontrer lundi à Tallinn la présidente estonienne Kersti Kaljulaid et ses homologues lituanienne Dalia Grybauskaitė et lettone Rajmonds Vējonis, a-t-on indiqué.

Après l'Estonie, le vice-président américain s'envolera pour la Géorgie avant de terminer son périple au



Monténégro, petit pays slave qui a adhéré à l'Otan le 5 juin dernier.

APS

BORDJ BOU-ARRERIDJ : Ouverture hier du 1^{er} séminaire national Bibans-poésie

Le 1^{er} séminaire national, Bibans-poésie, s'ouvrira dimanche à Bordj Bou Arreridj sous



le thème «rendez-vous avec la beauté», ont indiqué samedi les organisateurs.

La manifestation qui aura lieu au complexe culturel Aïcha Haddad réunira de nombreux hommes de lettres et écrivains-poètes dont Toufik Ouamène, Bachir Kedhifa, Mohamed Kest, Ramzy Naïli et Kada Dehou, selon la même source. Le programme de la manifestation, de trois jours, comprend également une caravane culturelle qui sillonnera plusieurs communes de la wilaya pour y proposer des activités culturelles et de divertissement.

Le séminaire est conjointement organisé par le commissariat du festival culturel local des arts et des cultures populaires et la direction de la wilaya.

ALGER

L'artiste palestinien Mohamed Assaf a donné un concert

Un concert a été animé la nuit de samedi à dimanche à Alger par l'artiste palestinien



Mohamed Assaf qui a gratifié le public du théâtre de verdure «Lâadi-Flici» par plusieurs chansons sur l'amour, la femme et la patrie.

Sous les applaudissements de l'assistance répétant «Palestine les martyres», Mohamed Assaf a enchaîné avec un bouquet de chansons évoquant la Palestine telle «Mountassib al Kamati» de Marcel Khalifa et bien d'autres au rythme du Mawel et de Dabka.

Il a interprété ensuite des chansons d'amour de Abdelhalim Hafiz et Warda El Djazairia. L'artiste palestinien s'est dit heureux de donner des concerts à Alger et à d'autres villes algériennes exprimant son admiration de la culture et la musique algériennes notamment le Rai. Mohamed Assaf a clôturé avec ce concert la manifestation «sayf al djazair» qui a débuté le 21 juillet en participant à plusieurs festivals à Sétif et Constantine.

Il animera la soirée de dimanche son dernier concert au théâtre de verdure «Hasni Chakroun» à Oran.

Organisée par l'Office nationale de la culture et de l'information (ONCI) en partenariat avec l'établissement Arts et culture de la wilaya d'Alger, la manifestation «sayf al djazair» a connu la participation de plusieurs artistes algériens et arabes tels Wael Jessar, Najwa Karam, Ezzahouania et Saber Rebai.

OUARGLA : L'antique ville de Sedrata menacée par des extensions dans ses alentours

La ville antique de Sedrata, à une dizaine de km au Sud-ouest de la ville d'Ouargla, est confrontée à une menace sur sa valeur patrimoniale et historique, induite par des extensions aux alentours, qui risquent de hâter sa disparition, ont déploré les responsables de l'association locale «Issedraten» (ancienne appellation de Sedrata).

Cette ville antique, remontant au 10^{ème} siècle, est exposée à des extensions effrénées de superficies agricoles et d'activités de services empiétant dangereusement sur ses espaces, entraînant ainsi un rétrécissement de la superficie du site archéologique protégé (4,152 hectares dont 769 ha classés) de Sedrata, classé patrimoine national sauvegardé, a expliqué le vice-président de l'association, Mohamed Lakhdar Baba-Hamou.

Les opérations d'extensions en cours, au détriment de ce repère historique, sont allées au-delà de la zone protégée pour altérer indifféremment les importantes caractéristiques archéologiques et historiques du site, a-t-il regretté.

Ces extensions, menées à titre individuel par des citoyens, constituent une menace dénatant ce legs ancestral de Sedrata, témoin du passage de civilisations dans la région et requièrent, par conséquent, une intervention «urgente» pour y mettre un terme.

Plusieurs mesures sont entreprises par les pouvoirs publics pour préserver le site archéologique de Sedrata, à travers l'élaboration de plans d'occupation du sol qui permettent une extension de la



commune de Rouissat et son développement socio-économique, sans porter atteinte au site de Sedrata, a assuré une source de la direction de la Culture de la wilaya.

L'une des plus anciennes cités, en très grande partie ensevelie aujourd'hui sous le sable, Sedrata a été érigée en 909 par les Rostomides fuyant de Tihert (actuelle Tiaret) et qui s'y sont installés sur une période de trois siècles et y ont fondé cette cité, tout près de l'ancienne Wardjelan (actuelle Ouargla), selon les données de la direction de la culture de la wilaya d'Ouargla.

Essor économique et civilisationnel de l'antique Sedrata

Cette ville antique, dont aujourd'hui plusieurs des composantes sont enfouies sous le sable, du fait d'aléas natu-

rels, exceptés certains pans de murailles et de piliers encore visibles, a connu durant trois siècles une civilisation et un développement, dans divers domaines notamment scientifiques et artistiques, perceptibles à travers les vestiges collectés et des manuscrits témoignant encore de son âge d'or. Selon le vice-président de l'association «Issedraten», le site, avec son cimetière, requiert une intervention urgente pour le préserver, en plus de la conjugaison des efforts de l'ensemble des acteurs pour lui redonner son importance historique, et la recherche de moyens et mécanismes de sauvegarde de ce patrimoine séculaire. Les vents qui balaient fréquemment la région ont largement contribué à déterrer certains vestiges d'Issedraten, à l'instar de pans de la mosquée et de

la Mahkama (tribunal), a rappelé M. Baba-Hamou. Par souci de valoriser le site, le même responsable a fait état d'instructions données par le ministre de la Culture Azzedine Mihoubi, lors de sa dernière visite dans la wilaya, pour la reprise des fouilles archéologiques et la mise au jour de ce site civilisationnel, en coordination avec l'institut national d'archéologie (IGN).

Suspendues en 2006 après le décès de Ali Hamlaoui, dont la thèse de doctorat, soutenue à la Sorbonne (France), traitait justement de la ville de Sedrata, les fouilles archéologiques menées en 1997 et confortant d'autres études, ont contribué largement à la valorisation de l'important patrimoine culturel de cette cité antique et qui porte les traces d'une civilisation ancienne.

CINÉMA

Le cinéma a été un art et une arme au service de la Révolution algérienne

Le cinéma algérien a été un art et une arme utilisés pour refléter l'image d'une Algérie en guerre durant la lutte de libération nationale, a indiqué samedi à Oran l'universitaire et spécialiste dans l'histoire du 7^{ème} art algérien, Mourad Ouznadji, lors de sa conférence sur le thème «Cinéma et Mémoire», organisée dans le cadre du Festival international d'Oran du film arabe (FIOFA).

Le cinéma algérien, a-t-il souligné, a réussi à refléter les conditions dans lesquelles le peuple algérien menait sa lutte contre l'occupant français et sa détermination à recouvrer sa souveraineté et indépendance nationales.

Ces images, a expliqué le conférencier, ont également servi à faire connaître la cause algérienne à l'échelle internationale.

«Les chefs de la Révolution avaient pris conscience de l'import-



tance du cinéma comme arme pour servir la cause nationale», a indiqué Mourad Ouznadji, ajoutant que ces dirigeants ont contacté, en 1955, le cinéaste Djamel Chandarli pour le charger de la mission de faire connaître la cause nationale à l'étranger. Par la suite, la venue au front des combats, de photographes, journalistes et cinéastes à l'image de René Vautier, Pierre Chaleut, du yougoslave Stevan Laabudovic ou de Pierre

cinématographiques dédiés à la vie de certaines personnalités ayant marqué l'histoire, à l'image des films consacrés à la vie des chahid Mustapha Ben Boulaid, Larbi Ben M'hidi, le colonel Lotfi ou encore le penseur et réformiste algérien Abdelhamid Benbadis.

Mourad Ouznadji a insisté sur la nécessité de produire encore plus de films consacrés aux sujets historiques abordés par des professionnels algériens. Il a rappelé qu'en France, des dizaines de films sont réalisés chaque année pour donner une vision tronquée et orientée de la période coloniale et du combat libérateur des Algériens.

Le débat qui a suivi cette intervention a tourné autour de l'écriture cinématographique et l'histoire, ainsi que de la relation devant exister entre les cinéastes et les historiens arabes.

Par ailleurs, le conférencier a salué les travaux

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Communication

**Prix du Président de la République,
du Journaliste Professionnel
troisième édition, 2017**

« *La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social* »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa troisième édition, comptant pour l'année 2017, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2017.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite** : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique** : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration** : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse nationale durant la période 2016 - 2017.

Thème du concours : « *La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social* »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :

- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :

- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 15 Septembre 2017.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:

<http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

ANEP ALGER

HANDBALL/CHAMPIONNAT DU MONDE (U-21): «Satisfait de l'organisation malgré quelques imperfections au début»

Le vice-président de la Fédération internationale de handball (IHF) l'Espagnol Miguel Roca s'est dit hier «satisfait» de l'organisation du 21^e Championnat du monde des moins de 21 ans (U-21), dont la finale se joue à 18h00 à Alger.

«Nous avons confié l'organisation de ce tournoi à l'Algérie car nous connaissons déjà les moyens dont dispose le pays. Lors des premiers jours de la compétition, ça n'a pas été fameux mais au fil des matchs ça s'est beaucoup amélioré et c'est tout à fait normal puisqu'il s'agit du premier rendez-vous de cette envergure organisée en Algérie», a affirmé le N.2 de l'instance mondiale lors d'un point de presse organisé à Alger.

Le Mondial des U-21 va se clôturer dimanche avec le déroulement de la finale entre le Danemark et l'Espagne, qualifiés samedi aux dépens respectivement de la France, tenante du titre (37-34) et de l'Allemagne (26-21). «Je pense qu'en dépit de quelques imperfections, l'Algérie a réussi son défi. Il y avait beaucoup de spectateurs notamment lors des rencontres de la sélection algérienne.

Le pays doit acquiescer plus d'expérience dans le domaine organisationnel s'il veut postuler à l'organisation d'événements plus importants», a ajouté Roca.

Interrogé sur les possibilités de l'Algérie d'abriter le Mondial seniors, le vice-président de l'IHF a estimé que «beaucoup de choses restent à revoir».

«Oui, l'Algérie est capable d'organiser le Mondial des seniors mais le pays doit avoir plus d'expérience pour abriter une telle manifestation qui est, faut-il le rappeler, beaucoup plus exigeante que celle des U-21.

Le cahier de charges pour organiser un Championnat du monde seniors est très compliqué et pointilleux, mais l'Algérie a fait un pas en avant», s'est-il félicité.

Et d'enchaîner: «A titre de comparaison, l'organisation du Mondial 2017 d'Alger dans son ensemble est mieux par rapport à celle de 2015

disputé au Brésil». De son côté, le Danois Per Bertelsen, directeur des compétitions à l'IHF, est revenu sur la représentativité de l'Afrique au niveau mondial, écartant pour le moment l'augmentation du nombre de pays africains au Championnat du monde.

«Pour le moment, il y a quatre équipes africaines pouvant participer au Mondial U-21 et trois en seniors. Pour l'édition 2017 des U-21, une exception a été faite avec la présence de l'Algérie en tant que pays hôte en plus du Maroc, de la Tunisie, de l'Egypte et du Burkina Faso. Pour le moment, nous n'envisageons pas de revoir à la hausse le nombre des équipes d'Afrique». A la fin, le Serbe Milan Pe-



HANDBALL/CHAMPIONNAT DU MONDE U-21 (CLASSEMENT) : La Tunisie prend la 7^e place

La Tunisie a terminé 7^e du Championnat du monde de handball des moins de 21 ans (U-21), grâce à sa victoire sur la Russie 36-21 (mi-temps : 18-09), dimanche à la salle Harcha-Hacène (Alger) en match de classement. Les Tunisiens, éliminés en quarts de finale par l'Allemagne (27-21), améliorent ainsi leur ranking par rapport à la 20^e édition disputée au Brésil quand ils avaient fini 12^e.

Les Russes, septuples champions du monde de la catégorie mais sortis en quarts par le Danemark (38-31), se contentent eux de la 8^e place, mieux qu'en 2015 (16^es).

HANDBALL/CHAMPIONNAT DU MONDE U-21 : La Hongrie se classe à la 5^e place

La Hongrie a pris la 5^e place du Championnat du monde de handball des moins de 21 ans (U-21), grâce à sa victoire sur la Madédoine 26-22 (mi-temps : 14-11), dimanche à la salle Harcha-Hacène (Alger) en match de classement.

Les Hongrois, éliminés en quarts de finale par l'Espagne (30-29 après prolongation), terminent très fort le Mondial d'Alger après un départ mi-figue mi-raisin, lors du tour préliminaire. La Macédoine est 6^e. Plus tôt dans la journée, la Tunisie avait pris le meilleur sur la Russie (36-21), se classant ainsi à la 7^e place.

Le Mondial-2017 d'Alger prendra fin dimanche avec le déroulement du match de classement pour la 3^e place entre la France et l'Allemagne (15h30) suivi de la finale entre l'Espagne et le Danemark (18h00) à la salle Harcha.

NATATION/MONDIAUX-2017: L'Américain Caeleb Dressel en or sur 50 m nage libre

L'Américain Caeleb Dressel a remporté le titre de champion du monde du 50 m nage libre, samedi à Budapest, en 21 sec 15/100, devançant le Brésilien Bruno Fratus (21.27) et le Britannique Benjamin Proud (21.43).

Dressel, déjà sacré sur la course reine du 100 m nage libre, réalise le meilleur chronomètre de tous les temps hors combinaison et se rapproche ainsi du record du monde du Brésilien Cesar Cielo (20.91).

NATATION - MONDIAUX-2017: L'Australienne Emily Seebohm conserve son titre du 200 m dos

L'Australienne Emily Seebohm a conservé son titre de championne du monde du 200 m dos, grâce à un finish incroyable en 2 min 05 sec 68/100, devançant la Hongroise Katinka Hosszu (2:05.85) et l'Américaine Kathleen Baker (2:06.48).

Seebohm, championne du monde en 2015 sur la distance à Kazan (Russie), était passée à côté de ses Jeux Olympiques à Rio en 2016, éliminée en demi-finales. La championne australienne apporte ainsi le premier titre à son pays sur ces Mondiaux-2017 à Budapest.



NATATION/MONDIAUX-2017 (50M NL-DAMES) : Record du monde pour la Suédoise Sarah Sjöström

La Suédoise Sarah Sjöström a battu le record du monde du 50 m nage libre en 23 sec 67/100^e, en demi-finales des Championnats du monde de natation, samedi à Budapest. Sjöström abaisse de 7/100^e le record de l'Allemande Britta Steffen (23.73, réalisé en 2009). La Suédoise de 23 ans détient désormais les records du monde du 50 m libre, du 100 m libre, du 50 m papillon et du 100 m papillon.



APS

TENNIS/ALGÉRIE: Stage de présélection en vue des championnats arabes U13 et U14

La Fédération algérienne de tennis (FAT) a annoncé l'organisation d'un stage de présélection Round-robin, les 3 et 4 août au Midtija tennis club de Boufarik (Bida), pour dégager la liste des participants aux championnats arabes U13 et U14, prévus en Tunisie du 16 au 26 août 2017.

Les athlètes convoqués pour la catégorie des 13 ans sont Benosman Abdelhakim (TCM - Tlemcen), Soltani Ibrahim (Haï Salem - Oran), Benhabiles Rayan (CRBBK - Alger) et Benamar Anis (GSP), alors que ceux de la catégorie des 14

ans sont Lebdi Mohamed Forkane (GSP), Kaidi Islam (MBB - Béjaïa) et Guessoum Abdallah (MBM - Alger)", a indiqué la FAT dans un bref communiqué. Les athlètes cités seront encadrés par deux entraîneurs, en l'occurrence Ouahab Réda et Benzaïd Bilal.

ATHLÉTISME/MONDIAUX-2017 : Départ de la délégation algérienne pour Londres

La sélection algérienne d'athlétisme s'est envolée dimanche à destination de Londres (Grande-Bretagne) pour prendre part aux Mondiaux prévus du 4 au 13 août.

La délégation algérienne, qui participera aux Championnats du monde, est composée de

huit athlètes. Il s'agit d'Abdelmalek Lahoulou (4000m/haies), Mohamed Amine Belferar (800m), Bilal Tabti (3000m steeple), Hichem Bouchicha (3000m steeple), Abderrahmane Anou (1500m) et Larbi Bourrada (décathlon) chez les messieurs, alors que la gent féminine est présente

avec Kenza Dahmani (marathon) et Amina Bettiche (3000m steeple). L'athlète Anou, qui n'a pas réalisé les minima pour participer à ces Championnats du monde, a été repêché par la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), selon la Fédération algérienne de la discipline

(FAA). Pour rappel, le double médaillé d'argent sur 800 et 1500m aux jeux Olympiques de Rio de Janeiro (Brésil) en 2016, Taoufik Makhloufi, a décidé de faire l'impasse sur cette échéance à cause d'une ancienne blessure au mollet qui s'est réveillée et sera le grand absent.

JEUX DE LA FRANCOPHONIE: Le Sénégal fait le show en lutte africaine

Les lutteurs du Sénégal, pays où le sport est très médiatisé et professionnel, ont fait le show samedi, trasant les médailles en offrant spectacle et danse à plusieurs milliers de personnes réunies autour de l'arène de sable installée pour le tournoi de lutte traditionnelle africaine des 8^es jeux de la Francophonie.

Les Sénégalais ont remporté 9 des 14 médailles d'or en jeu dominant leurs adversaires notamment

chez les hommes. Le spectacle était aussi au rendez-vous. Les colosses sénégalais ont en effet embrasé la foule avec leurs danses et leur préparation d'avant-match.

Après un rituel où ils ont versé de l'eau dans l'arène, chaque lutteur a présenté le sien, l'un creusant la terre comme un chien ou un taureau projetant du sable avec ses jambes, un autre faisant mine de manger du sable... Les athlètes étaient soutenus par une impor-

tante diaspora sénégalaise. Deux pays ont toutefois rivalisé à l'applaudimètre avec les Sénégalais: le pays hôte la Côte d'Ivoire mais aussi la Roumanie. L'ensemble des spectateurs a en effet bruyamment applaudi les athlètes roumains, ravis de voir des Européens délaissés les tapis pour se mettre au sable. «Bravo les Blancs!», ont notamment crié quelques supporters. Les Roumains ont remporté deux médailles d'or.

FOOTBALL/ TRANSFERT : Mohamed Amine Madani (USM Alger) 9^e recrue estivale de la JS Saoura

Le défenseur central de l'USM Alger Mohamed Amine Madani s'est engagé dimanche pour un contrat de trois saisons avec la JS Saoura, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football sur sa page officielle Facebook.

Madani (24 ans), prêté par l'USMA à l'USM El-Harrach lors des deux dernières saisons, devient ainsi la 9^e recrue estivale et probablement la dernière de la formation du sud-ouest du pays qui a engagé auparavant les services, entre autres, du défenseur central Mohamed Amine Barka (ex-ASM Oran), du milieu offensif Oussama Benkoudider (ex-US Biskra), du défenseur Zakaria Bencherifa (ex-MO Béjaïa) et du milieu de terrain offensif Sid Ali Yahia Chérif (ex-CR Belouizdad). La période des trans-

fers d'été va se clôturer le lundi 31 juillet à 23h59. La direction du club de Béchar a confié la barre technique à l'entraîneur Fouad Bouali, en remplacement de Karim Khouda, limogé avant la fin du précédent exercice. L'ancien entraîneur du MC Alger et du WA Tlemcen s'est engagé pour un contrat d'une saison renouvelable. Karim Khouda avait été limogé par la direction à quelques journées de la fin de la saison dernière. Wahid Bourzag avait été chargé d'assurer l'intérim jusqu'à la fin de la



compétition. La JS Saoura a terminé à la 5^e place lors du précédent exercice avec 45 points, alors qu'elle avait été vice-championne une

saison auparavant, ce qui lui avait permis de prendre part pour la première fois de son histoire à la Ligue des champions d'Afrique.

Assemblée extraordinaire du CSA-MC Alger le 10 août

Le club sportif amateur (CSA) du MC Alger tiendra une assemblée générale extraordinaire le lundi 10 août, a appris l'APS dimanche auprès de son président Messaoud Tourqui.

Deux points sont inscrits à l'ordre du jour de cette assemblée gé-

nérale qui débutera à 15h00 au cercle du club à Bab El Oued : la mise en conformité des statuts et l'installation des présidents de section.

Le club amateur du "Doyen" s'apprete, en effet, à lancer cinq sections : école de football, judo, ka-

raté, lutte et escrime, ajoute-t-on de même source. Le CSA-MCA dispose de 10% des actions du capital social de la société sportive par actions du club évoluant en Ligue 1 algérienne de football. Les 90% des autres actions ont été acquis par Sonatrach en janvier 2013.

AMICAL : Club Africain (Tunisie)-Olympique Médéa (Algérie) lundi à Tabarka

La formation de l'Olympique Médéa affrontera l'équipe tunisienne du Club Africain, lundi à Tabarka en Tunisie (17h00), en match amical de préparation de la nouvelle saison footballistique (2017-2018),

rapporte dimanche le journal tunisien La Presse.

Les protégés de l'entraîneur Sid Ahmed Slimani effectuent actuellement un stage de préparation en Tunisie, en prévision du coup d'envoi

de la nouvelle saison, prévu pour le week-end du 25-26 août.

La saison dernière, l'OM s'est classée à la 12^e position ex aequo avec la JS Kabylie (38 points).

Pour sa part, le Club Africain, adversaire du

MC Alger en quarts de finale de la coupe de la Confédération africaine de football (CAF), avait terminé les play-offs du championnat tunisien de Ligue 1 de la saison dernière, en 3^e position.

COUPE ARABE DES CLUBS CHAMPIONS 2017 : Tirage au sort des demi-finales demain

Le tirage au sort des demi-finales de la Coupe arabe des clubs champions de football, qui se déroule en Egypte du 22 juillet au 5 août, aura lieu lundi, a annoncé samedi soir l'Union des associations arabes de football (UFAA).

Les quatre clubs qualifiés sont l'Espérance de Tunis (Tunisie), Al-Fayçal (Jordanie), Al Ahly du

Caire (Egypte) et le FUS Rabat (Maroc).

Les matchs des demi-finales se joueront au stade Borj Al-Arab d'Alexandrie, précise la même source.

Le représentant algérien dans cette compétition le NA Hussein-Dey s'est fait éliminer dès la phase de poules. Les «Sang et Or» ont

remporté le premier match face à Al-Wihda des Emirats arabes unis (2-0) avant de s'incliner face à Al-Fayçal (1-0) et Al-Ahly du Caire (2-1). L'instance dirigeante du football arabe a réservé des dotations financières importantes aux lauréats.

Le vainqueur touchera une prime avoisinant les 2,5 millions de dollars, rappelle-t-on.

LIGUE 1 MOBILIS DE FOOTBALL (PRÉPARATION) : Le NAHD en stage en Tunisie du 9 au 18 août

Le NA Hussein-Dey effectuera un stage préparatoire de dix jours (9-18 août) à Gammarrth (Tunisie) en vue de la saison footballistique 2017-2018, a appris l'APS dimanche auprès de la direction du club algérien.

Le Nasria vient de prendre part à la Coupe arabe des clubs champions qui se poursuit en Egypte jusqu'au 5 août.

Les joueurs du nouvel entraîneur Nabil Neghiz

se sont fait éliminer dès la phase de poules de la compétition avec un bilan d'une victoire et deux défaites. Ce second stage sera consacré essentiellement à l'aspect technico-tactique avec au menu des matchs amicaux. Côté recrutement, le NAHD s'est distingué par un marché très actif en engageant pas moins de 15 joueurs à l'image de Mohamed El-Hadi Boulaouidet (ex-JS Kabylie), Tarek Cherfaoui (ex-CR

Belouizdad) ou encore Chamseddine Harrag (ex-USM El-Harrach).

Pour les départs, le club s'est passé des services, entre autres, du portier Azzedine Doukha, parti en Arabie saoudite et de l'attaquant Mohamed Amine Abid, signataire d'un contrat de deux saisons avec le CS Constantine, alors que le capitaine de l'équipe Sofiane Bendebka a opté au profit du MC Alger. La direction a confié

la barre technique à l'ancien entraîneur-adjoint national Nabil Neghiz, en remplacement de Français Alain Michel, parti au terme du précédent exercice. Neghiz est assisté de l'ancien joueur du club Bilal Dziri. Les «Sang et Or» entameront la saison 2017-2018 de Ligue 1 en déplacement sur le terrain du CSC en match comptant pour la 1^{re} journée, prévue le week-end du 25 et 26 août.

LIGUE 1 MOBILIS/JS KABYLIE : Rahmouni et Moussouni limogés



L'entraîneur de la JS Kabylie (Ligue 1 algérienne de football) Mourad Rahmouni et son adjoint Faouzi Moussouni ont été limogés samedi de leur poste, a appris l'APS des concernés.

«Nous sommes stupéfaits par cette décision lâche qui intervient au moment où nous avons assuré le premier stage d'intersaison effectué à Tikjda. Le président Mohand Chérif Hannachi n'a même pas eu le courage de nous appeler pour nous informer de cette décision.

De notre part, on ne va pas se laisser faire, nous refusons de résilier notre contrat à l'amiable sauf si nous payera les 14 derniers mois du contrat», a indiqué Moussouni.

Rahmouni et Moussouni qui avaient déjà travaillé ensemble au MO Béjaïa puis MC Saïda, ont été engagés la saison dernière au moment où la JSK luttait pour son maintien.

Le club kabyle étant le seul à avoir réussi à rester parmi l'élite algérienne depuis son accession en 1969.

«Nous avons été sollicités par Hannachi la saison dernière alors que le club était sérieusement menacé par la relégation, nous avons dit oui sans la moindre hésitation en résiliant notre contrat avec le MCS.

C'était un devoir pour nous mais aujourd'hui, nous avons été trahis par cette personne qui doit quitter le club», a ajouté Moussouni, remonté contre ce limogage «injustifié».

Pour les remplacer, le nom du technicien algérien Adel Amrouche, connu pour son travail effectué notamment en Afrique en dirigeant la barre technique du Kenya et du Burundi, est évoqué avec insistance.

Adel Amrouche avait dirigé l'USM Alger lors du précédent exercice avant de plier bagage à trois jours du coup d'envoi de la compétition pour être remplacé par le Français Jean-Michel Cavalli.

La JSK, réputée jadis par sa stabilité, notamment sur le plan technique, ce qui lui a permis sous la houlette des entraîneurs Mahieddine Khalef et du Polonais Stefan Zywotko, de raffer plusieurs titres lors de la décennie 1980, a changé complètement d'attitude depuis plusieurs années.

Hannachi est en train même de battre un triste record en matière d'entraîneurs engagés, puisque le changement de coach est devenu monnaie courante sous sa présidence.

LIGUE 2 MOBILIS/ JSM BÉJAÏA (PRÉPARATION) : Vers l'annulation du stage de Tunisie (club)

Le stage d'intersaison qui devait effectuer la JSM Béjaïa en Tunisie durant la première quinzaine du mois d'août prochain pourrait être annulé «pour des raisons financières», a annoncé samedi le club pensionnaire de la Ligue 2 Mobilis de football sur son site officiel.

«Le staff technique de la JSMB avait exprimé son vœu d'effectuer un second stage qui sera essentiellement consacré au travail technico-tactique.

Ce deuxième regroupement qui devait avoir lieu en Tunisie durant la première quinzaine du mois d'août, risque de ne pas avoir lieu.

La direction du club qui est confrontée à des difficultés financières risque d'annuler ce regroupement en terres tunisiennes et se diriger vers une préparation à Béjaïa», précise le club.

Les joueurs du nouvel entraîneur Mounir Zeghdoud ont clôturé mercredi dernier un stage de 10 jours effectué à l'École des sports olympiques d'El-Baz à Sétif avec un match amical face au DRB Tadjenanet (défaite 1-0).

Les joueurs de la JSMB ont bénéficié de trois jours de repos avant la reprise des entraînements prévue dimanche après-midi au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa.

En matière de recrutement, le club de «Yemma Gouraya» a assuré les services de plusieurs joueurs à l'image du gardien de but de l'ES Sétif Abderaouf Belhani et des quatre sociétaires de l'US Biskra : le milieu récupérateur Mohamed Benchara, le défenseur central Akil Nazim, le milieu de terrain Seghier Salah et l'attaquant Belgherbi Abdelwahid.

La direction de la JSMB a confié la barre technique à Mounir Zeghdoud, en remplacement de Younes Ifticene, parti à l'issue de la précédente saison. L'ancien défenseur international aura comme mission de faire accéder les Béjaïouis en Ligue 1.

L'ancien joueur de la JS Kabylie, Karim Douane, a été désigné au poste de manager général en remplacement de Brahim Zafour, appelé à d'autres fonctions.

La JSMB entamera la saison footballistique 2017-2018 en déplacement sur le terrain du RC Relizane, dans le cadre de la 1^{re} journée de la compétition prévue le vendredi 25 août prochain.

Cette fois-ci, Lacazette débute

Au lendemain de la victoire d'Arsenal contre le Benfica (5-2), avec une équipe bis (et donc Olivier Giroud titulaire), Arsène Wenger aligne ses "titulaires" face à Séville, ce dimanche, lors de la seconde journée de l'Emirates Cup. Alexandre Lacazette occupe bien la pointe du 3-4-3, avec Mesut Özil et Danny Welbeck à ses côtés. Laurent Koscielny sort également du banc et forme la charnière centrale en compagnie de Mohamed Elneny et Nacho Monreal.



Sanchez, Wenger persiste

Attendu à l'entraînement ce dimanche après des vacances prolongées, Alexis Sanchez (28 ans, 51 matchs et 30 buts toutes compétitions en 2016-2017) ne reprendra finalement que mardi. L'attaquant chilien est malade, comme il l'avait annoncé cette semaine (voir ici), et son entraîneur Arsène Wenger assure que cette absence n'est pas due aux envies de départ du joueur.

"Il a la grippe, il reviendra mardi. Il n'y a rien de nouveau. C'est toujours la même chose. Il reste", a affirmé le technicien français en conférence de presse. Pas sûr que l'ancien Barcelonais soit si catégorique concernant son avenir à Londres...

Mourinho ouvre la porte à Bale !

L'annonce, dans la presse espagnole, de l'arrivée de Kylian Mbappé au Real Madrid aurait-elle changé la donne ?

Quelques jours après avoir qualifié de «mission impossible» le recrutement de Gareth Bale, l'entraîneur mancomunien lui reprochant dans un sourire de ne pas lui parler à l'issue du match de préparation entre le Real Madrid et Manchester United, José Mourinho s'est voulu moins définitif au sujet du Gallois.

«Gareth Bale ? Je suis ouvert à renforcer mon équipe», a lancé le technicien portugais. Des propos qui font la Une d'AS ce mercredi, le quotidien espagnol voyant là un appel au pied à l'ancien Spur alors que sa position pourrait être menacée par l'éventuelle arrivée de Kylian Mbappé.

Des doutes au Real Madrid sur Mbappé ?

Côté Real Madrid, beaucoup de supporters sont peu convaincus de la nécessité de lâcher une telle somme sur un joueur qui n'a réalisé qu'une seule demi-saison à haut niveau. Même au sein de l'effectif, Cristiano Ronaldo [VIDÉO] ne serait pas emballé à l'idée d'accueillir Kylian Mbappé dans la capitale espagnole. Pourtant, l'attaquant monégasque a reçu un soutien de poids en la personne de Sergio Ramos. «Ce n'est pas moi qui prend ces décisions, mais Mbappé a un gros potentiel, il n'y a pas beaucoup de jeunes joueurs comme lui», a ainsi confié le capitaine du Real Madrid en conférence de presse d'avant-match alors que se profile le Clásico «amical» à Miami face au FC Barcelone.

Diego Simeone prolonge à l'Atlético Madrid

D'après la radio Cadena SER, Diego Simeone a étendu son bail d'une saison supplémentaire. Soit jusqu'en 2019. Que ce soit le numéro 7 français, pourtant courtisé par Manchester United et le Real Madrid, ou le technicien argentin, aucun n'a souhaité laisser le club dans une situation compliquée. Pour rappel, celui-ci est interdit de recrutement pour avoir recruté illégalement des joueurs mineurs.



Costa, une pige au Betis ?

Annoncé dans le viseur du Milan AC, Diego Costa (28 ans, 35 matchs et 20 buts en Premier League en 2016-2017) souhaiterait toujours rejoindre l'Atlético Madrid. Problème, le club madrilène est interdit de recrutement jusqu'en janvier 2018 et doit se montrer astucieux pour boucler un tel dossier. Selon le média sévillan Muchodeporte, l'attaquant de Chelsea pourrait finalement effectuer une pige de six mois au Betis Séville avant de rejoindre les Colchoneros.

L'Atlético a déjà contourné son interdiction de recruter dans le dossier Vitolo en prêtant 37,5 millions d'euros pour que le joueur paye sa clause libératoire au FC Séville avant de s'engager avec les Rojiblancos et d'être prêté ensuite six mois à Las Palmas.

MONDE ARABE Messahel en tournée au Moyen-Orient

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, effectuera à partir de ce dimanche, une tournée au Moyen-Orient, «sur instruction du président de la République», indique le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

«Sur instruction de M. le Président de la République, M. Abdelkader Messahel, ministre des Affaires étrangères, effectuera, à compter du 30 juillet 2017, une tournée au Moyen Orient qui le mènera en Arabie Saoudite, en Egypte, à Oman, au Bahreïn, au Qatar, au Koweït, en Jordanie et en Irak.

Il est porteur d'un message de M. le Président de la République aux Souverains et Chefs d'Etat de ces pays», précise la même source.

Les entretiens qu'aura le ministre avec ses homologues porteront essentiellement sur «l'examen des relations bilatérales, les voies et moyens de leur renforcement ainsi que les questions d'ordre régional et international, en particulier, la situation dans le monde arabe, les crises qui affectent la Libye, la Syrie, le Yémen et la région du Golfe».

Outre, «la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent ainsi que l'expérience algérienne en matière de déradicalisation, la situation au Proche-Orient et la question palestinienne, seront également inscrites à l'agenda des entretiens», ajoute le communiqué du MAE.

ALGÉRIE - ROYAUME-UNI Le ministre britannique pour le Moyen-Orient et l'Afrique en Algérie à partir d'aujourd'hui

Le ministre britannique pour le Moyen-Orient et l'Afrique, Alistair Burt, effectuera à partir de demain lundi une visite de trois jours en Algérie, a annoncé dimanche à Alger l'ambassadeur du Royaume Uni, Andrew Noble.

«Cette visite s'inscrit dans le cadre des consultations sur la politique étrangère et les relations bilatérales entre les deux pays», a déclaré à l'APS, M. Noble en marge d'un atelier de formation au profit des hauts délégués des ministères de l'Education nationale des pays du Maghreb portant sur le soutien aux enfants ayant des besoins éducatifs spéciaux, organisé par le British Council.

M. Burt réitérera «l'engagement du Royaume-Uni à approfondir les liens avec l'Algérie dans tous les domaines, en particulier dans ceux de la sécurité régionale et la coopération économique», indique-t-on auprès de l'ambassade du Royaume-Uni.

«Nos discussions ouvertes et régulières concernant le Partenariat Stratégique de Sécurité et le Forum d'Investissement ont bâti notre partenariat qui se renforce en permanence», a-t-on précisé. Le ministre va également «féliciter» l'Algérie pour son ambition à diversifier son économie, et exprimera le «soutien» de son pays au rôle «constructif» que joue l'Algérie dans la région, y compris «le soutien au gouvernement libyen reconnu internationalement pour restaurer la paix et la prospérité».

Lors de sa visite, le ministre britannique rencontrera de hauts responsables de l'Etat et se rendra également au British Council, qui assure actuellement la formation de plus de 1.300 étudiants en langue anglaise.

APS

ALGÉRIE - MAROC Le Président Bouteflika félicite le souverain marocain à l'occasion de l'anniversaire de son accession au trône

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de vœux au souverain marocain, le Roi Mohamed VI, à l'occasion de l'anniversaire de son accession au trône, dans lequel il lui a exprimé sa ferme détermination «à œuvrer de concert avec lui au raffermissement des relations de fraternité et de solidarité et de bon voisinage entre les deux pays».

«Il m'est agréable, au moment où le peuple marocain frère célèbre l'anniversaire de votre accession au trône, de présenter à votre Majesté au nom du peuple et gou-



vernement algériens et en mon nom personnel, nos vœux les meilleurs de santé et de bien-être, priant Dieu Tout Puissant de vous accorder ainsi qu'à toute l'honorable famille royale santé et prospérité et de guider le peuple marocain vers davantage de progrès sous votre direction éclairée», a écrit le Président Bouteflika dans son message.

«Cet heureux événement m'offre l'opportunité de réitérer ma détermination à œuvrer de concert avec vous au raffermissement des liens de fraternité, de solidarité et de bon voisinage unissant nos deux pays et à la promotion de nos relations à la hauteur des aspirations des peuples de la région au progrès, au bien être, à la sécurité et à la stabilité», a souligné le président Bouteflika.

ALGÉRIE - MALI M. Tebboune reçoit le Haut représentant du Président malien pour l'application de l'Accord d'Alger

Le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, samedi, M. Mahamadou Diagouraga, Haut représentant du président de la République du Mali pour l'application de l'accord d'Alger, porteur d'un message du président Ibrahim Boubacar Keita au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, indique un communiqué des services du Premier ministre.

L'entretien, qui s'est tenu à l'issue de la 12e session du Comité

bilatéral stratégique algéro-malien, a permis d'aborder «l'évolution de la situation dans ce pays frère ainsi que les conditions de mise en œuvre des dispositions de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger», précise la même source.

Après avoir salué les «avancées» enregistrées en la matière, le Premier ministre a tenu à «assurer ses interlocuteurs du soutien indéfectible de l'Al-

gérie pour la restauration de la paix et de la stabilité dans ce pays frère et ami», tout en émettant le vœu de voir «tous les efforts consentis par toutes les parties engagées aboutir, au plus vite, au bénéfice de toutes les composantes du peuple malien ainsi que de l'ensemble de la sous-région».

La rencontre a, par ailleurs, été l'occasion, pour les deux parties, d'évoquer «l'évolution des relations bilatérales et de la

coopération multidimensionnelle ainsi que les attentes des responsables des deux pays, telles qu'exprimées à l'occasion de la tenue de la réunion du Comité bilatéral stratégique», ajoute le communiqué.

L'entretien a eu lieu en présence du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, et du ministre malien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Abdoulaye Diop.

OPEP - NON OPEP Réunion du Comité technique Opep et non-Opep les 7 et 8 août à Abu Dhabi

Le Comité technique conjoint des pays Opep et des pays non-Opep (JTC) tiendra une réunion les 7 et 8 août prochain à Abu Dhabi (Emirats arabes Unies) pour définir les moyens d'élever les niveaux de conformité de l'accord qui les lie, a annoncé l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) sur son site web.

«Suite à la 4e réunion du Comité ministériel conjoint de suivi des pays de l'Opep et des pays non Opep (JMCC) tenu les 24 et 25 juillet en cours à Saint Pétersbourg (Russie), le Comité technique conjoint Opep et non-Opep (JTC) a été chargé de convoquer certains pays membres de l'OPEP, ainsi que certains pays participants non membres de

l'OPEP pour identifier les moyens d'élever les niveaux de conformité», indique l'organisation. La réunion du Comité technique mixte des pays Opep et des pays non-Opep sera co-présidée par le Koweït et la Russie, en présence de représentants du Royaume d'Arabie Saoudite qui préside l'OPEP en 2017. D'autres membres du JMCC et JTC «ne participeront pas car ils ont délégué aux coprésidents la responsabilité de la conduite de ces réunions et de faire rapport au JTC et JMCC en conséquence», a expliqué l'organisation. Il s'agit d'une réunion technique organisée pour «mieux comprendre les difficultés et les obstacles rencontrés par certains pays participants de l'OPEP et

non OPEP et d'évaluer la façon dont les niveaux de conformité peuvent être améliorés dans le but de parvenir plus rapidement à un marché mondial du pétrole rééquilibré, au profit des producteurs comme pour les consommateurs», selon l'Opep.

Pour rappel, le JMCC avait exprimé récemment sa conviction que le marché pétrolier mondial enregistrerait «une tendance vers un rééquilibrage».

L'Opep et onze autres pays, dont la Russie, sont engagés depuis le début de l'année dans une réduction de leur production devant durer jusqu'en mars 2018 afin de réduire l'excès d'offre qui pèse sur les cours de l'or noir.

SONATRACH - SAMSUNG ENGINEERING : Règlement à l'amiable d'un différend sur une raffinerie

La compagnie nationale Sonatrach et Samsung Engineering ont réglé à l'amiable un différend concernant des travaux au niveau de la raffinerie de Skikda, a indiqué dimanche Sonatrach dans un communiqué. «Sonatrach et Samsung Engineering sont parvenus, le mercredi 19 juillet 2017 à Alger, à un accord global portant règlement à l'amiable du différend relatif à la clôture du contrat

de réhabilitation et d'adaptation des installations de la raffinerie de Skikda», précise la même source.

«Cet accord équilibré, qui préserve les intérêts des deux parties, ouvre de nouvelles perspectives de coopération entre Sonatrach et Samsung Engineering dans le domaine des hydrocarbures», a ajouté la même source.

ALGÉRIE - QATAR M. Cherfa reçoit l'ambassadeur de l'Etat du Qatar

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Youcef Cherfa, a reçu dimanche, l'ambassadeur de l'Etat du Qatar en Algérie, Ibrahim Abdelaziz Assahlaoui avec lequel il a examiné les relations et la coopération fructueuse entre les deux pays, a indiqué le ministère dans un communiqué.

«Lors de cet entretien qui s'inscrit dans le cadre de la coopération entre les deux pays frères, l'Algérie et le Qatar, les deux responsables ont évoqué les liens de fraternité qui unissent les deux peuples frères à travers la coopération fructueuse dans différents domaines», précise le communiqué. Les deux

parties ont abordé également la concrétisation de conventions et protocoles de coopération dans le domaine de la gestion des nouvelles villes et d'échange d'experts notamment dans les domaines des techniques de construction et d'efficacité énergétique dans les villes, ajoute le communiqué.